

Rapport relatif à l'appel d'offre Marché Public : Evaluation et mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement en faveur des jeunes de 11 à 25 ans sur la question de la mixité et de l'égalité fille-garçon dans le cadre de l'élaboration de l'acte II du manifeste pour la jeunesse au profit du département de la Gironde.

Bureau d'études L'ARObE.

Table des matières

Rapport relatif à l'appel d'offre Marché Public : Evaluation et mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement en faveur des jeunes de 11 à 25 ans sur la question de la mixité et de l'égalité fille-garçon dans le cadre de l'élaboration de l'acte II du manifeste pour la jeunesse au profit du département de la Gironde.....	1
Introduction.....	5
1. Rappel du contexte de l'étude.....	5
Poste 1 : Prioriser les champs et déterminer les problématiques pertinentes à travers le diagnostic intelligent et partagé.	5
Poste 2 : Susciter l'adhésion.....	6
2. Les documents-cadres :	7
3. La réalité des inégalités femmes/hommes dans le contexte national et l'importance de la relation filles/garçons dans les espaces jeunesse.....	9
Rappelant : Les inégalités femmes/hommes en fonction des territoires (Zones Urbaines Sensibles et Zones Rurales).....	9
Rappelant : Les inégalités femmes/hommes dans la société française.	10
Quelques soit le secteur d'emploi, privé ou public, les femmes gagnent moins que les hommes.....	12
Rappelant selon les conclusions de l'étude menée sur les équipements et espaces du loisir des jeunes que :	16
Analyse sexuée des statistiques DJEC, données Schéma départemental Jeunesse, CAP'J, FAJ, Prévention spécialisée, Mission locale et projets collèges.	20
L'analyse quantitative	20
Les Bilans du Schéma Départemental Jeunesse année 2014	20
La prévention spécialisée, bilan 2014	22
Le dispositif CAP'J	24
Le dispositif FAJ	25
Les projets « jeunes en action ».	26
Les Missions Locales.....	26
Les bilans actions collèges 2014.....	34
Les échanges avec les professionnel/les.....	36
Les Préconisations.	37
La définition des enjeux pour le Département de la Gironde:.....	37
Fiche Action 1 : Objectiver. Proposer un cadre d'analyse statistique pertinent.	40
Finalité :.....	40
Opérateurs.....	40
Opérationnalité :	40
Calendrier.....	41
Indicateurs de réalisation.....	41
Fiche action 2 : Sensibiliser et former les professionnel/les. Outiliser les acteur/trices de terrain.	42
Finalité	42
Les Opérateurs.....	42
Opérationnalité.	42
Indicateurs de réalisation :	43
Calendrier :	43
Fiche Action 3 : Observer les pratiques. Engager une démarche collective.....	44
Finalité	44
Opérateurs.....	44

Opérationnalité :	44
Indicateurs de réalisation.....	46
Calendrier : Année 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021	46
Fiche action 4 : Intervenir sur les publics. Agir et impulser du changement auprès des jeunes.....	47
Finalité	47
Opérateurs :	47
Opérationnalité.	47
Indicateurs de réalisation :.....	50
Calendrier	50
Fiche Action 5 : Rendre visible la démarche et Communiquer sur les actions.....	52
Finalité	52
Opérateurs :	52
Opérationnalité :	52
Indicateurs de réalisation :.....	53
Calendrier :	53
ANNEXES.....	54
Conseil départemental de la Gironde : Concertation Jeunesse et citoyenneté.	55
Exemples de traitement de données :.....	59
Relevé de contenu des actions non mixtes masculines, non mixtes féminines et paritaires dans le cadre du Schéma Départemental Jeunesse.....	62
Processus d'évaluation Expérimental de la mise en place d'un projet éducatif égalitaire à l'école du Peyrouat à Mont de Marsan. Année scolaire 2012-2013	72
Exemple de format de formation à destination des professionnel/les :.....	74

Le Service de la Direction Jeunesse Education et Citoyenneté (DJEC) du Département de la Gironde engage un travail de concertation large à l'occasion de la réécriture de son manifeste pour la jeunesse. Depuis des années attentive à la question de l'égalité filles/garçons dans ses politiques, la direction de la DJEC, en parallèle de la consultation des jeunes et des professionnel/les, souhaite interroger ses dispositifs sous l'angle d'une démarche intégrée de l'égalité. Pour accompagner cette réflexion la DJEC fait appel à un prestataire expert dans le domaine. Le bureau d'études L'ARObE est retenu.

Le présent document rend compte du travail d'accompagnement à travers 4 chapitres :

- Un chapitre introductif rappelant le contexte de l'étude, les documents cadre, les chiffres clés et problématiques des inégalités femmes/hommes.
- Un chapitre consacré aux résultats de l'étude statistique sur les données de la DJEC sur les trois champs d'intervention : L'accès aux savoirs et à la citoyenneté, l'insertion des jeunes et la prévention spécialisée.
- Un chapitre dédiée aux préconisations du Bureau d'études, tant au niveau méthodologique que sous la forme de Fiches Actions.
- Enfin un chapitre d'annexes permettant de trouver des outils, de l'analyse de contenu, les comptes rendus de réunion, le décret etc.

Introduction

1. Rappel du contexte de l'étude.

Le cahier des charges dénote une réflexion et un positionnement pertinents en choisissant d'un côté, de structurer l'organisation en interne (appropriation d'une méthodologie, mise en place d'outils, diagnostic et évaluation, plan d'actions etc.) et de l'autre, de mobiliser le partenariat (association des acteur/trices du territoire, co-définition des objectifs, des problématiques etc.). Cette approche permet de proposer des réponses durables et envisageables dans une continuité politique et administrative qui garantit l'efficacité des dispositifs en faveur de l'égalité filles/garçons. Enfin l'inscription du dispositif dans le cadre de l'élaboration du Manifeste Jeunesse favorise la lisibilité et l'engagement partenarial autour d'un objectif commun à savoir l'égalité et la mixité filles/garçons.

Le bureau d'études, conformément aux cahiers des charges, se propose de remplir la mission d'accompagnement avec deux objectifs :

- 1) Réaliser un diagnostic, définir des priorités et proposer un plan d'actions.
- 2) Susciter l'adhésion à travers la restitution de la démarche et des conclusions, puis favoriser la démarche intégrée à travers l'appropriation des professionnel/les.

Poste 1 : Prioriser les champs et déterminer les problématiques pertinentes à travers le diagnostic intelligent et partagé.

a) : **Mettre en lumière les enjeux et les inégalités opérationnelles en comparant les données départementales, les réponses apportées et les problématiques soulevées par les professionnel/les.**

Il s'agit :

- Mesurer la problématique égalitaire en constituant un tableau statistique genré des politiques menées. Produire des statistiques sexuées pour une année de fonctionnement du service DJEC :

Sur les aides directes : exemple FAJ : profils sexués en fonction des aides individuelles accordées (subsistance, mobilité, formation etc.).

Sur les soutiens aux actions spécifiques : quel public femmes/hommes. Exemple : mobilité européenne.

Sur les dispositifs spécifiques : usager/ères exemple : vacances pour tous.

Sur les équipements dédiés : ratio demandes/accueils, fréquentation, par exemple : Maison départementale des adolescents.

- Mobiliser l'expertise professionnelle sur la question de la mixité et de l'égalité filles/garçons en recueillant la parole des acteur/trices de terrain auprès des 11-17 ans. Cet échange peut prendre la forme d'ateliers de mutualisation reprenant la démarche : diagnostic, problématiques rencontrées et réponses apportées, les champs et actions à développer.

Cette première phase sert à dégager les priorités départementales en fonction des disparités réelles constatées au niveau de la statistique départementale entre les filles et les garçons et selon les réponses déjà apportées par le Conseil Départemental (tant au niveau des dispositifs que des acteur/trices mobilisé/es).

b) Mesurer les écarts, prioriser les objectifs, proposer une méthodologie d'expérimentation.

Analysé et rédiger un plan d'action.

- Au regard des problématiques départementales quelles sont les démarches aujourd'hui engagées, quels sont les domaines non couverts en matière d'égalité et de mixité filles/garçons.
- Préconiser à la fois en termes d'objectifs, d'exemples concrets d'actions, de mise en œuvre et d'évaluation.
- Préconiser également en termes d'outils de suivi et de management dans l'objectif d'une politique d'égalité intégrée, plan de suivi, statistiques de mesure, déterminer des zones d'observations, d'expérimentation et mesurer les impacts.

Cette phase est la concrétisation de la phase de réflexion et de construction préalable. Le résultat doit être lisible, efficace avec un haut degré d'opérationnalité. Les préconisations du bureau d'études intègrent la dimension « moyens constants » et vise à proposer une lecture orientée sur les problématiques définies en commun en s'appuyant sur les outils d'évaluation, les modes opératoires et les ressources déjà existants.

Poste 2 : Susciter l'adhésion.

- a) Favoriser le partage d'expériences à l'échelle départementale voire nationale en s'appuyant sur l'intelligence collective, la mise en réseau et les apports théoriques. La phase de restitution doit être dynamique et refléter la participation de tous/toutes à la phase de construction. Temps de partage collectif et d'affichage du projet partagé.
- b) La délégation du projet et la mise en œuvre du plan d'action passent par la sensibilisation des agent/es et professionnel/les du secteur jeunesse. Il s'agit de s'assurer

d'une transmission pertinente des enjeux et de fédérer les forces professionnelles. La formation peut prendre plusieurs formes et se jouer sur différents temps : sensibilisation, temps d'observation, intervention/changement de pratique et évaluation.

2. Les documents-cadres :

En 2015, la France dispose d'un arsenal législatif égalitariste dans tous les domaines de la vie des femmes et des hommes. Sous l'impulsion du parlement européen, les états membres se dotent progressivement de moyens de coercition pour tendre vers « l'égalité réelle » entre les femmes et les hommes. **La loi n° 2014-873 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes promulguée le 4 août 2015**, réaffirme le rôle des collectivités territoriales :

L'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions. La politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes comporte notamment :

- 1° Des actions de prévention et de protection permettant de lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité ;*
- 2° Des actions visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel ;*
- 3° Des actions destinées à prévenir et à lutter contre les stéréotypes sexistes ;*
- 4° Des actions visant à assurer aux femmes la maîtrise de leur sexualité, notamment par l'accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse ;*
- 5° Des actions de lutte contre la précarité des femmes ;*
- 6° Des actions visant à garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers ;*
- 7° Des actions tendant à favoriser une meilleure articulation des temps de vie et un partage équilibré des responsabilités parentales ;*
- 8° Des actions visant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ;*
- 9° Des actions visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et à la production culturelle et artistique, ainsi qu'à la diffusion des œuvres ;*
- 10° Des actions visant à porter à la connaissance du public les recherches françaises et internationales sur la construction sociale des rôles sexués.*

La parution au JO du **décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales**, consacre un chapitre au rôle des Départements dans la mise en œuvre de cette politique : Le chapitre *1er du titre 1er du livre III de la troisième partie du même code* est complété par un article D. 3311-9 ainsi rédigé :

« *Art. D. 3311-9. - I. - En application de l'article L. 3311-3, le président du conseil départemental présente au conseil départemental un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le département.*

« *III. - Le rapport présente les politiques menées par le département sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que définies à l'article 1er de la loi n° 2014-873 du 4*

août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Il fixe des orientations pluriannuelles et des programmes de nature à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

« Ce rapport comporte un bilan des actions conduites à cette fin dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques du département. Il présente notamment le suivi de la mise en œuvre de la clause d'égalité dans les marchés publics. Il peut comporter également une analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes dans le département, à partir d'un diagnostic fondé sur les interventions relevant de sa compétence et sur les données des bénéficiaires de ses politiques.

« Le rapport recense les ressources mobilisées à cet effet. »

Autre document, **La charte européenne pour l'égalité** entre les femmes et les hommes dans les collectivités territoriales pose les bases à l'approche intégrée de l'égalité dans les politiques publiques en ces termes :

« L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental pour tous et toutes, et constitue une valeur capitale pour la démocratie. Afin d'être pleinement accompli, ce droit ne doit pas être seulement reconnu légalement mais il doit être effectivement exercé et concerner tous les aspects de la vie: politique, économique, sociale et culturelle. En dépit de nombreux exemples d'une reconnaissance formelle et des progrès accomplis, l'égalité des femmes et des hommes dans la vie quotidienne n'est pas encore une réalité. Les femmes et les hommes ne jouissent pas des mêmes droits dans la pratique. Des inégalités politiques, économiques et culturelles persistent - par exemple les disparités salariales et la sous-représentation en politique. Ces inégalités sont le résultat de constructions sociales qui se fondent sur les nombreux stéréotypes présents dans la famille, l'éducation, la culture, les médias, le monde du travail, l'organisation de la société... Autant de domaines dans lesquels il est possible d'agir en adoptant une approche nouvelle et en opérant des changements structurels. Les autorités locales et régionales, qui sont les sphères de gouvernance les plus proches de la population, représentent les niveaux d'intervention les mieux placés pour combattre la persistance et la reproduction des inégalités, et pour promouvoir une société véritablement égalitaire. Elles peuvent, dans leur domaine de compétence et en coopération avec l'ensemble des acteurs locaux, entreprendre des actions concrètes en faveur de l'égalité des femmes et des hommes. (...) Pour parvenir à l'instauration d'une société fondée sur l'égalité, il est capital que les collectivités locales et régionales intègrent pleinement la dimension du genre dans leurs politiques, leur organisation et leurs pratiques. Dans le monde d'aujourd'hui et de demain, une véritable égalité des femmes et des hommes constitue en outre la clé de notre succès économique et social – non seulement au niveau européen ou national mais également dans nos régions, nos villes et nos communes. »

Et rappelant, **L'Article 29 de la convention internationale des droits de l'enfant**

« Les Etats parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à :

a) Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités; »

Et l'Article 31

« 1. Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

2. Les Etats parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. ».

3. La réalité des inégalités femmes/hommes dans le contexte national et l'importance de la relation filles/garçons dans les espaces jeunesse.

Rappelant : Les inégalités femmes/hommes en fonction des territoires (Zones Urbaines Sensibles et Zones Rurales).

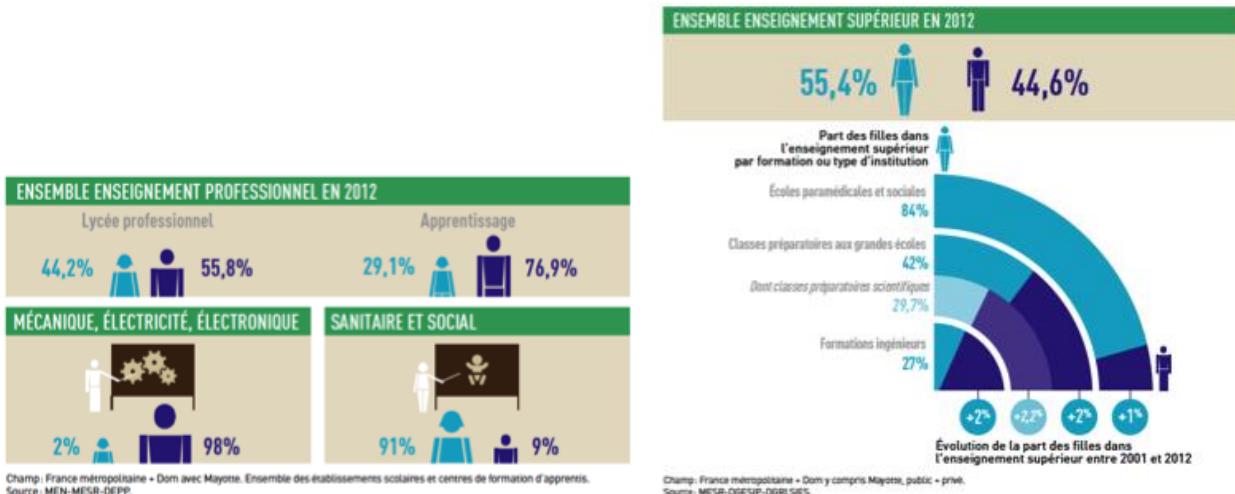
Selon l'Étude réalisée en collaboration avec l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) et l'INSEE, que :

- 47% des femmes en ZUS sont en situation d' « inactivité » contre 33% des femmes hors ZUS.
- Les jeunes femmes sont beaucoup plus touchées par le chômage en Zone Rurale qu'au National.
- Les femmes de moins de 25 ans représentent 61% des demandeurs d'emploi de cette tranche d'âge en ZR. (50% au National).
- 35% des familles monoparentales vivant en ZUS sont en dessous du seuil de pauvreté contre 15% des familles monoparentales en moyenne nationale.
- En Zone Rurale, 8500 femmes ne bénéficieraient ni de protection sociale, ni de droits à la retraite.
- Une femme sur trois vivant en ZUS se sent en insécurité pour un homme sur cinq.
- 27% des femmes et 18% des hommes habitant des ZUS ont renoncé à des soins.
- Des études récentes montrent le décrochage des filles de l'espace de loisir dès l'entrée en sixième. Elles représentent un tiers des effectifs sportifs dans les clubs, de même le dispositif Ville Vie Vacances peine à accueillir un tiers de filles sur l'ensemble des actions menées.

Rappelant : Les inégalités femmes/hommes dans la société française.

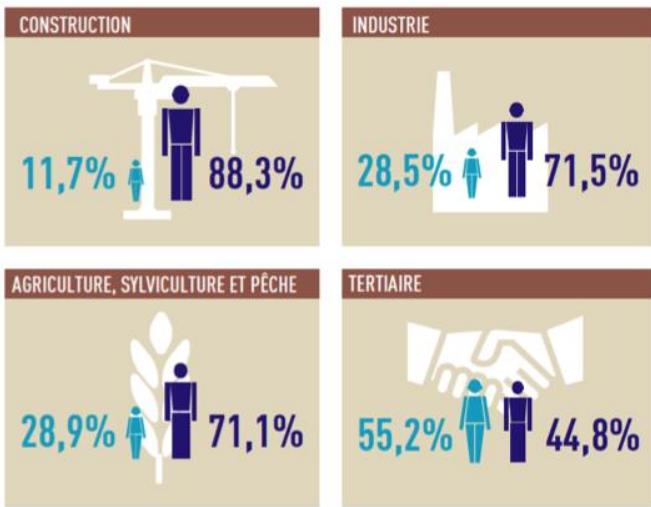
Selon le rapport 2015, du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes : *Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Chiffres clés 2015.*

Une orientation scolaire sexuée.



Des secteurs qui sont totalement non mixtes : mécanique, électricité, électronique pour les garçons et sanitaire et social pour les filles. L'apprentissage est une voie plébiscitée par les garçons. De même des filières dans l'enseignement supérieur sont très sexuées, telles que les écoles paramédicales et sociales qui comptent plus de 80% de filles alors que les prépas scientifiques et les écoles d'ingénieurs sont occupées à plus de 70% de garçons.

Une division horizontale et verticale sexuée du travail très marquée :



Logiquement les conséquences de l'orientation professionnelle sexuée se traduisent par la division sexuée du travail. Les secteurs de la construction, de l'industrie, de l'agriculture sylviculture et pêche emploient au 2/3 des hommes.

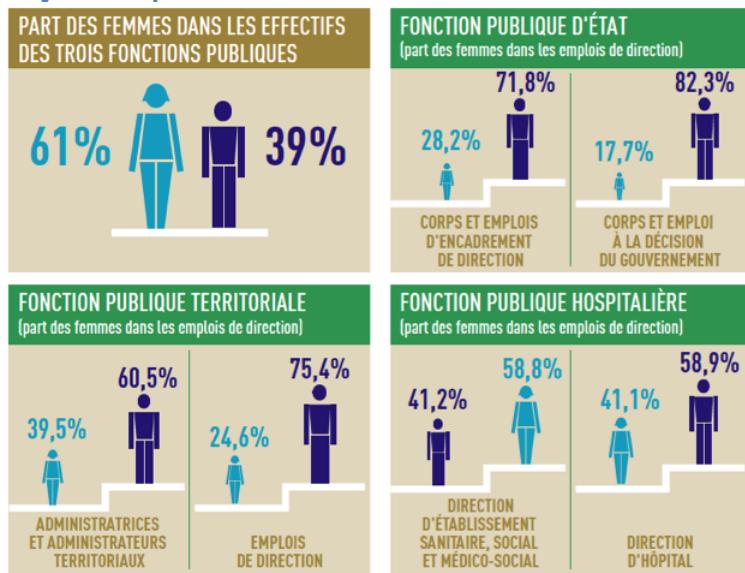
Avec une forte concentration des métiers des femmes :



Source : Insee, enquête Emploi 2013, et traitement Dares (2014).

Le secteur du tertiaire concentre « les métiers de femmes ». Une femme sur deux qui travaillent occupe un poste dans 20 familles de métiers pour 87 possibles. Les « premiers métiers » des femmes sont « aides à domicile, aides ménagères ou assistantes maternelles. Les hommes quant eux répartissent leur activité professionnelle sur 20 champs dont le premier est « conducteurs de véhicules » et le deuxième « ouvrier qualifié du second œuvre dans le bâtiment ».

Toujours le plafond de verre...

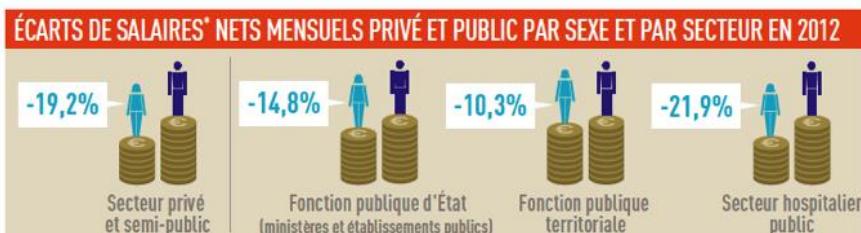


* Plafond de verre : désigne les obstacles visibles et invisibles qui empêchent les femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités.
 Champ : Emplois principaux, hors bénéficiaires de contrats aidés INB : les données 2012 ne sont pas comparables à celles de 2011 : champ élargi aux agents titulaires des établissements publics administratifs (EPAJ), en excluant les agents en fonction hors du territoire national.
 Source : SIASP, Insee, traitement DGAFP 2012.

Bien que représentant 61% des effectifs des trois fonctions publiques, les femmes sont minoritaires sur 5 postes à responsabilité pour 6 que comptent les fonctions publiques cumulées. Seule la direction d'établissement sanitaire, social et médico-social est occupée à 58.8% par une femme.

Des inégalités salariales pour le privé comme pour le public.

4.1 LES SALAIRES DES FEMMES ENCORE INFÉRIEURS À CEUX DES HOMMES, DANS LE PRIVÉ COMME DANS LE PUBLIC

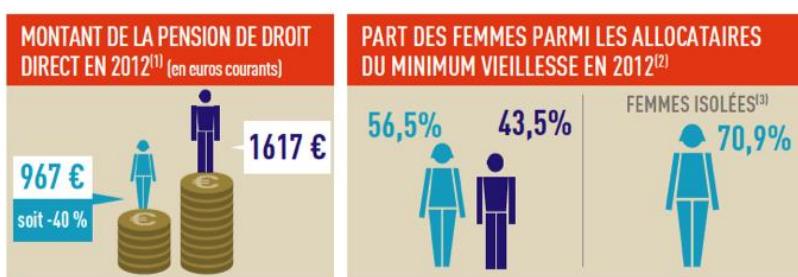


* Salaires recalculés pour un équivalent temps plein.
Champ : France entière. / Source : Insee, Dads, SIASP, DGAFP 2012.

Quelques soit le secteur d'emploi, privé ou public, les femmes gagnent moins que les hommes.

Des écarts de revenus qui se creusent à la retraite :

4.3 DES RETRAITES PLUS FAIBLES POUR LES FEMMES, PLUS SOUVENT COMPLÉTÉES PAR LE MINIMUM VIEILLESSE



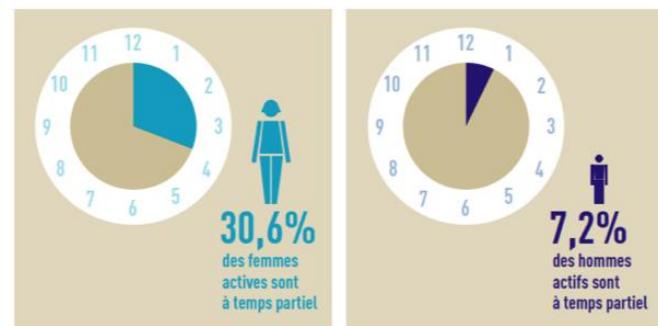
[1] C'est-à-dire hors bonifications, droits dérivés, minimum vieillesse...
[2] Allocataires de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).
[3] Veuves, célibataires ou divorcées.

Source : Drees, enquête annuelle auprès des caisses de retraites et enquête auprès des bénéficiaires des minima sociaux, 2012.

Un écart de revenus entre les femmes et les hommes qui se creusent à la retraire, les femmes touchent en moyenne une pension de droit inférieure de 40% à celle des hommes.

Les temps partiels majoritairement dévolus aux femmes :

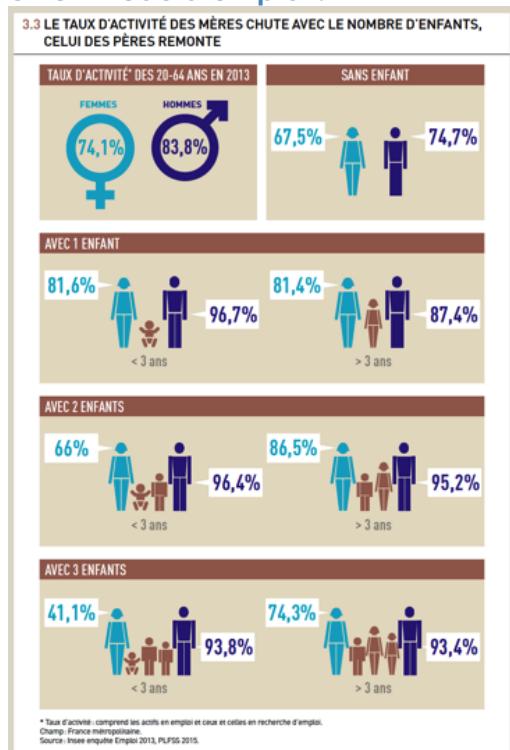
3.5 PRÈS D'UN TIERS DES FEMMES TRAVAILLENT À TEMPS PARTIEL EN 2013



Champ : Population en emploi de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi 2013.

Plus d'un tiers de femmes sont employées à temps partiel pour 7% des hommes.

Un taux d'activité des femmes qui décroît avec le nombre d'enfants, quelques soit le type et le niveau d'emploi :

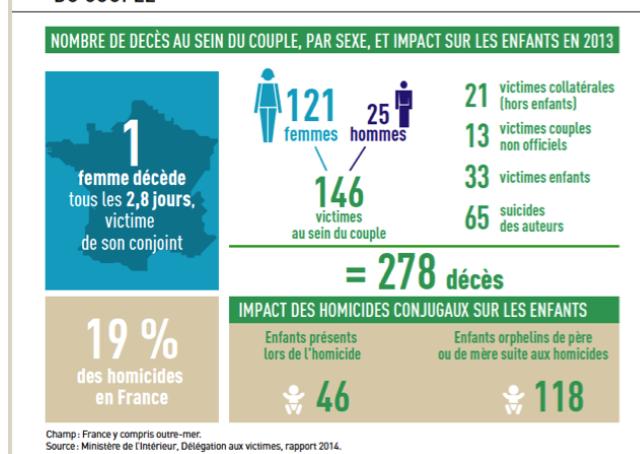


Plus la famille s'agrandit plus le taux d'activité des mères décroît. Avec trois enfants dont un au moins âgé de moins de trois ans, les femmes ne sont plus que 41% à travailler. Les pères, au contraire, un taux d'activité toujours supérieur à 90% quel que soit le nombre d'enfant.

Les crimes conjugaux :

8. VIOLENCE FAITES AUX FEMMES

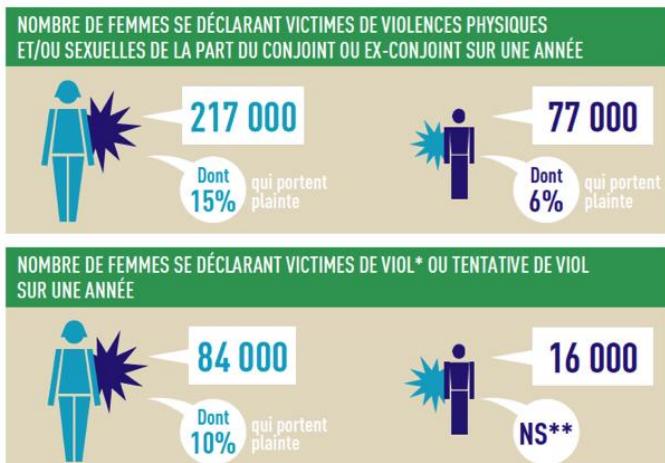
8.1 LES FEMMES, PREMIÈRES VICTIMES DES HOMICIDES AU SEIN DU COUPLE



Un homicide sur cinq perpétré en France, en 2013, concerne un crime conjugal. Au total, ces crimes auront fait 278 victimes en 2013 dont 121 femmes tuées, 25 hommes tués, 33 enfants et 65 suicides d'auteurs.

Les violences au sein du couple :

8.2 DAVANTAGE DE FEMMES PARMI LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET SEXUELLES, ET FAIBLE PROPORTION DE PLAINTES



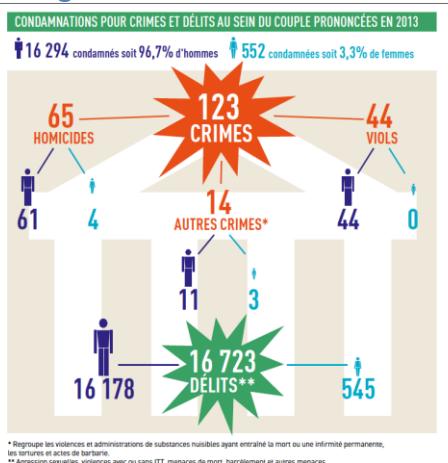
* Tous auteurs confondus. ** Taux de plaintes non significatif.

Champ: Personnes âgées de 18 à 75 ans vivant en ménage ordinaire en Métropole.

Source: Enquête Cadre de vie et sécurité (Insee-ONDRP) CVS 2010, 2011 et 2012, 2013 et 2014.

Les violences physiques et/ou sexuelles perpétrées par un conjoint ou ex-conjoint sur leur femme ou ex-femme représentent la majorité des violences à l'égard des femmes. Seules 15% de ces femmes portent plainte. Les hommes ne sont que 6% à porter plainte pour le même type de violences. Les femmes sont 5 fois plus nombreuses que les hommes victimes de viol ou tentatives de viols, 10% portent plainte.

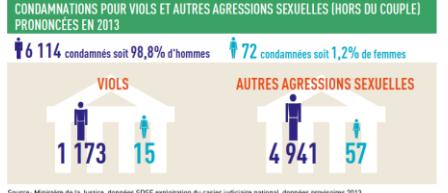
Les agresseurs :



* Regroupe les violences et les intoxications de substances nuisibles ayant entraîné la mort ou une infirmité permanente, les tentatives de mort ou de barbare.

** Agression sexuelle, violences avec ou sans ITT, menaces de mort, harcèlement et autres menaces.

Source: Ministère de la Justice - SDSE - Exploitation du casier judiciaire national - Données provisoires 2013.



Source: Ministère de la Justice, données SDSE exploitation du casier judiciaire national, données provisoires 2013.

En 2013, les condamnations pour crimes et délits au sein du couple, ont concerné 96.7% d'hommes et 3.3% de femmes. Les hommes représentent 98.8% des condamnés pour viol et agressions sexuelles (hors du couple).

L'espace travail et l'espace citoyen consacrent des inégalités réelles entre les femmes et les hommes dues à l'articulation des temps sociaux différemment répartis entre les deux sexes. L'usage de la ville est spécifique en fonction du groupe social des femmes et de celui des hommes. Inégalité de vivre la ville renforcée par la crainte de l'extérieur plus forte chez les femmes que chez les hommes. A défaut d'être « naturelle » la peur du dehors ne répond pas non plus à une démarche « rationnelle » de protection pour les femmes. En effet, l'essentiel des violences à l'encontre des femmes se déroulent dans le domaine privé du domicile. Elles sont perpétrées 9 fois sur 10 par un conjoint/ex-conjoint ou une personne connue de l'entourage. Une femme sur dix en France subit des violences conjugales. Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint, 121 femmes décédées en 2013. Une majorité de femmes continuent à anticiper la violence du dehors cherchant à éviter l'objectivation sexuelle, les commentaires et évaluations sur leur corps, autant d'intrusions intimes dont elles redoutent les dérapages. L'intersection entre le domaine privé (temps domestique), semi-privé (le travail) et l'espace public (usage de la ville) constitue la première hypothèse de cadrage de la hiérarchisation des sexes et de la persistance de stéréotypes sexués dans notre société. Les femmes, en ce sens, représentent « un corps » soumis à des attendus (autorisations et interdictions) basés sur l'« image » (habillement et comportement) qui doit être conforme à la norme de genre. Les hommes sont également inscrits dans le système mais on peut postuler, au regard de ce premier tableau statistique, que ce système s'organise à la défaveur de la grande majorité (80/20) des femmes (taux de chômage supérieur, taux de qualification inférieure, métiers moins payés, charge des enfants et difficile conciliation des temps, temps partiel, travailleuses pauvres etc.). Même si chaque parcours individuel ne peut s'uniformiser en fonction de la seule appartenance à un sexe biologique l'expérience vécue du territoire urbain se révèle différente entre le groupe social des femmes et celui des hommes. Cet état de fait influence également les pratiques de loisir.

Rappelant selon les conclusions de l'étude menée¹ sur les équipements et espaces du loisir des jeunes que :

- L'offre de loisirs subventionnée s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles. Ce qui induit une inégalité dans la redistribution de l'impôt.
- Les activités non mixtes masculines sont beaucoup plus importantes que les activités non mixtes féminines. La non mixité renforce les inégalités de traitement entre des activités dites filles et des activités dédiés aux garçons.
- Les filles décrochent à partir de l'entrée en sixième. Elles disparaissent des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes. Ce qui implique une forme d'invisibilité des problématiques rencontrées par le groupe social des filles et plus tard des femmes.
- La constitution d'espaces de loisir spécifiquement masculin engendre une valorisation des « cultures masculines » et des comportements virils. Performativité du Genre

Ces inégalités sont le reflet d'une construction individuelle et collective stéréotypée se basant sur la relation filles/garçons dans l'enfance et l'adolescence.

Loin d'être mixte, la fréquentation des espaces et équipements des loisirs des jeunes, en France, confirme l'inégalité réelle ou inégalité de traitement entre les filles et les garçons. Plus encore, l'organisation de ces espaces, la gouvernance de ces équipements participent du maintien et de la construction d'un système hiérarchisant. Les normes sociales véhiculées contribuent à définir ce qu'est « être une fille » (« être un garçon ») et installent un système très performant de gestion des rapports sociaux de sexes : le genre. La société dans laquelle vivent les jeunes filles et garçons est parcourue par des inégalités entre les femmes et les hommes. L'analyse des médias, par exemple, montre une parole experte des femmes peu valorisée et anecdotique. L'usage de la ville n'échappe pas aux représentations liées aux rapports sociaux de sexe. Les femmes et les jeunes filles sont plus soumises aux attendus en termes de comportements, d'habillement, s'interdisant certains lieux, certaines heures de sortie. Les stéréotypes sexués sont présents dans l'espace éducatif des jeunes, à la maison mais également à l'école, dans les manuels scolaires,

¹ Thèse Edith Maruéjouls : « Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes. Pertinence d'un paradigme féministe ».

dans la cour de récréation, dans la manière de s'habiller, de se comporter. La construction de la conformité aux identités sexuées passe donc aussi par l'Education (au sens large, les loisirs inclus), les Médias, la régulation du comportement. En outre, les inégalités de traitement toujours observables en France au début du XXI^e siècle pénalisent le groupe social des femmes. Loin d'être innée cette différenciation s'installe dans l'apprentissage d'une norme s'inscrivant dans un système : le genre. Ce système s'appuie sur l'institutionnalisation des rapports sociaux de sexe, (ré) affirmant les principes et inscrivant durablement les représentations stéréotypées dans le vécu des filles et des garçons, puis dans la vie des femmes et des hommes. Les inégalités ne peuvent plus être légitimées par des différences biologiques, innées, intrinsèques à la nature. La performance du système de genre est conditionnée selon deux « principes » : les stéréotypes et le sexisme. Les stéréotypes sont des représentations sociales standardisées qui catégorisent de manière rigide et persistance tel ou tel groupe humain. En proposant une grille de lecture simplificatrice, basée sur des a priori, ils déforment et appauvissent la réalité sociale. De plus, les stéréotypes sexués fonctionnent selon deux modes, l'affirmation de la différence entre les deux groupes sociaux femmes/hommes (la binarité absolue) et l'uniformisation à l'intérieur de chaque groupe (la femme, l'homme). Ils impliquent la normalisation des rôles sexués dès le plus jeune âge : qu'est-ce qu'être une fille, qu'est-ce qu'être un garçon. Le sexisme est le processus de hiérarchisation des deux classes sexuelles ainsi obtenues, instaurant l'inégale valeur entre le groupe des femmes et celui des hommes. Appartenir au groupe des hommes est plus valorisé.

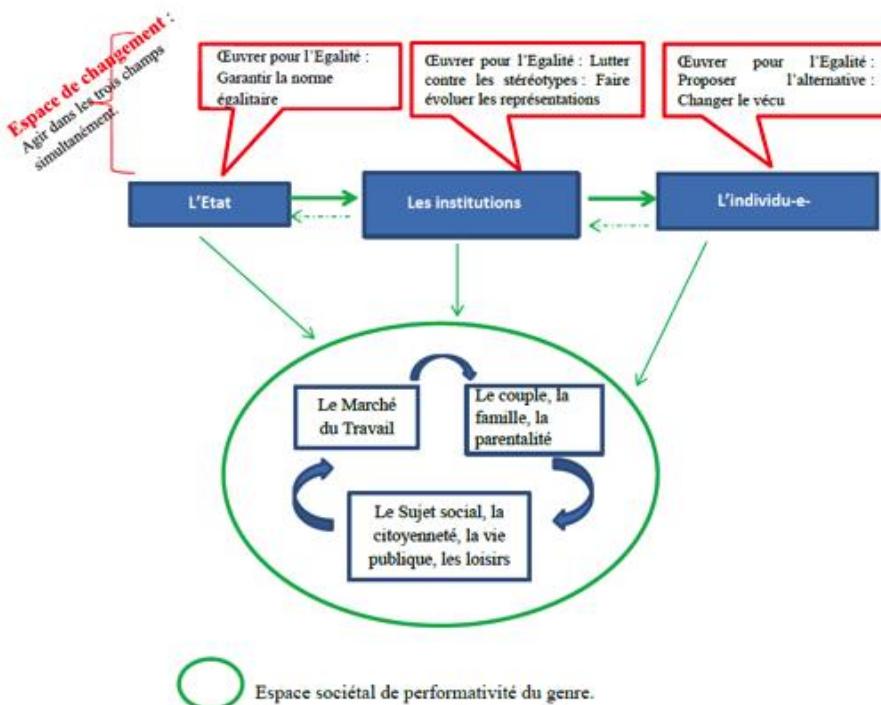
Ce qui se joue dans les espaces et équipements du loisir des jeunes a des conséquences durables dans la vie d'adulte.

En guise d'apport théorique, le prestataire propose de partager l'analyse théorique issue de sa recherche et des travaux réalisés depuis en bureau d'études, sous la forme d'un schéma du système de genre.

Les principes : L'Etat assure la mise en oeuvre et l'esprit des textes sur l'Egalité, fonde la norme.

Les représentations : les effets de la NORME, les institutions ont une fonction de transmission ou d'interrogation de la norme.

Le vécu : La conformisation² à la NORME ou la résistance à la NORME s'incarne au travers de l'individu-e.



Création Edith Maruéjouls. Juin 2014. Thèse : Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes. Pertinence d'un paradigme féministe.

Il m'apparaît que les trois champs qui agissent sur la norme de genre, l'État, les institutions et l'individu, sont à questionner dans un même temps.

En effet, l'État doit être garant de la norme égalitaire en faisant appliquer la loi et les textes concernant l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les institutions en s'appuyant sur les principes définis par le cadre étatique travaillent sur les représentations et donc sur la lutte ou la reproduction du sexisme. J'ai essentiellement centré mon étude sur l'analyse des équipements publics éducatifs (écoles et loisirs des jeunes). Elle a révélé des inégalités réelles et persistantes dans l'accès aux loisirs sportifs, culturels et d'animation globale du groupe social des filles. Inégalités perçues dans les discours comme un état de fait, une forme de volonté « sociétale » qui échappe à la volonté politique. Sauf que ne pas définir une politique publique sur des critères d'inégalité entre les filles et les garçons (puis les femmes et les hommes) n'est pas suffisant pour mettre en oeuvre une politique publique égalitaire. L'essentiel de la reproduction des stéréotypes

sexués et de la difficulté à les vaincre se cristallisent dans la possibilité de définir une politique publique égalitaire intégrée de manière volontariste.

Pour cela des outils de mesure, de la formation, des expérimentations et de l'évaluation doivent être adaptés et sont indispensables à la mise en œuvre d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Enfin le troisième regard doit être porté sur le vécu des individu/es. La mesure des inégalités n'est pas encore un « allant de soi » professionnel. La mixité active n'est pas toujours perçue comme une condition à l'égalité dans les rapports sociaux de sexe. Le mélange filles/garçons apparaît parfois comme contre-productif dans les équipements jeunesse. La référence à la vie personnelle sert de contre-exemple. Questionnement qui touche l'intime, la relation femmes/hommes interroge les identités et révèle parfois des expériences personnelles pénibles. Dans le même temps, le partage de la culture de l'égalité, le constat partagé des inégalités persistantes interrogent les pratiques et permet d'envisager collectivement du changement. La prise de conscience et l'adhésion des acteur/trices de terrain sont les meilleures garanties de l'efficacité d'une politique publique égalitaire mais elles ne sont pas suffisantes. Le système par capillarité se heurte à la performance du système de genre notamment au niveau institutionnel.

Il faut donc agir sur les trois champs, l'État doit garantir la norme égalitaire, les institutions doivent proposer des représentations alternatives en luttant contre les stéréotypes sexués et l'individu/e dans toutes ses dimensions (professionnelle, familiale et citoyenne) doit adhérer et mettre en œuvre le changement.

Les femmes sont présentes dans toutes les catégories. Lorsque l'on prend en considération la question des inégalités femmes/hommes, toutes les autres questions liées aux discriminations émergent. L'inverse est plus aléatoire, comme le montre par exemple, les statistiques dans les ZUS où les inégalités femmes/hommes sont plus marquées qu'au niveau national.

Analyse sexuée des statistiques DJEC, données Schéma départemental Jeunesse, CAP'J, FAJ, Prévention spécialisée, Mission locale et projets collèges.

L'analyse quantitative

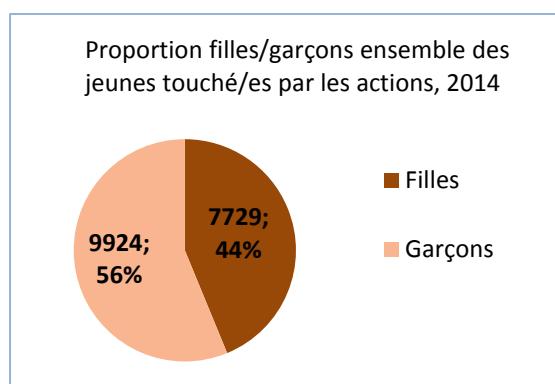
L'étude des données a été réalisée en étroite collaboration avec le service de la DJEC. Après un état des lieux des secteurs et budgets du service, l'ensemble des statistiques exploitables a été analysées. Les résultats portent sur l'année 2014. La démarche s'appuie sur un indice de mixité et une répartition budgétaire des actions et dispositifs.

L'étude porte sur les bilans du schéma départemental jeunesse, de la prévention spécialisée, des dispositifs CAP'J et FAJ, des actions collèges et enfin des rapports d'activité Missions locales.

Les Bilans du Schéma Départemental Jeunesse année 2014.

189 actions analysées pour un budget global de 2 226 990 euros.

L'ensemble des actions a touché 17767 jeunes : 7729 filles et 9924 garçons. Soit 44% de filles, Soit 114 jeunes dont on ne renseigne pas le sexe.



Dans le détail :

Les bilans inutilisables.

18 actions sont vides ou invalides de données sexuées soit 9,5% du total des actions. Ces 18 actions représentent 4% du budget alloué à l'ensemble des actions.

Les Actions 50/50 :

27 actions sont strictement paritaires (50% filles), soit 14% de l'ensemble des actions, soit 15% de l'ensemble du budget alloué. Ces actions ont réuni 4850 jeunes soit 27% de l'ensemble de l'effectif jeunes, 31% de l'effectif filles, 24% de l'effectif garçons.

Les Actions Non mixtes² :

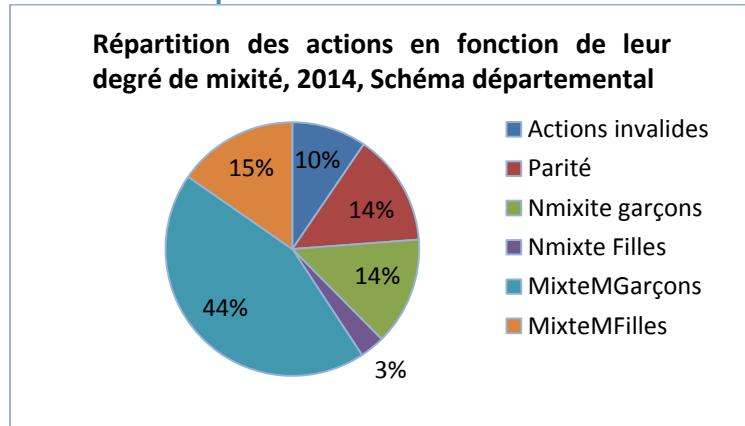
26 actions sont non mixtes masculines (plus de 70% de garçons). Soit 13,75% de l'ensemble des actions, Soit 8,6% de l'ensemble du budget alloués. Elles réunissent 8 % de l'ensemble de l'effectif jeunes et 11,6% de l'effectif garçons.

6 actions sont non mixtes filles (plus de 70% de filles). Soit 3% de l'ensemble des actions, Soit 0,53% du budget alloué. Elles regroupent 0,28% de l'ensemble de l'effectif jeunes et 0,56% de l'effectif filles.

Les actions mixtes :

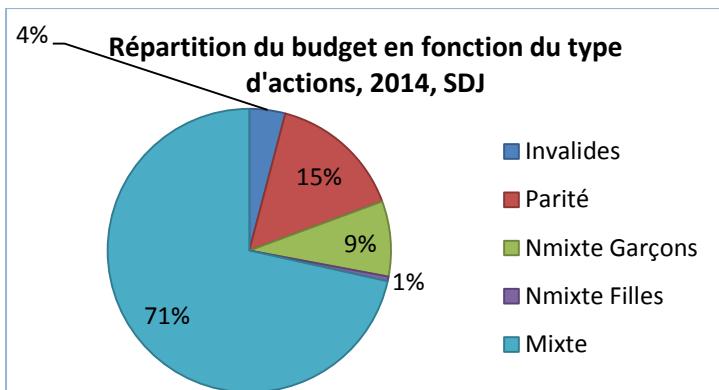
83 actions sont mixtes avec une majorité de garçons (entre 51 et 70%). Soit 44% de l'ensemble des actions, Soit 58% de l'ensemble du budget alloué. Plus de la moitié (52%) de l'effectif jeunes a participé à cette catégorie d'actions, 55% de l'effectif des garçons, 47% de l'effectif des filles. Dans cette catégorie d'actions les filles représentent 39% de l'effectif. 29 actions sont mixtes avec une majorité de filles (entre 51 et 70%). Soit 15% de l'ensemble des actions, Soit 13% de l'ensemble du budget alloué. Elles ont mobilisé 12% de l'effectif global des jeunes, 16% de l'effectif des filles. Dans cette catégorie d'actions les garçons représentent 41% de l'effectif.

Tableaux récapitulatifs Bilans 2014 SDJ

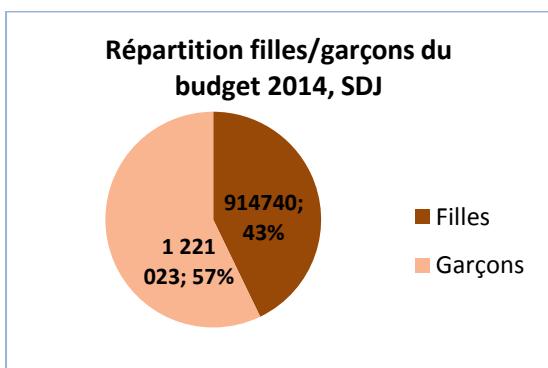


59% des actions menées en 2014 sont des actions mixtes dont 44% comptent une majorité de garçons. 14% sont des actions réunissant autant de filles que de garçons.

² Avec plus de 70% d'un sexe représenté.



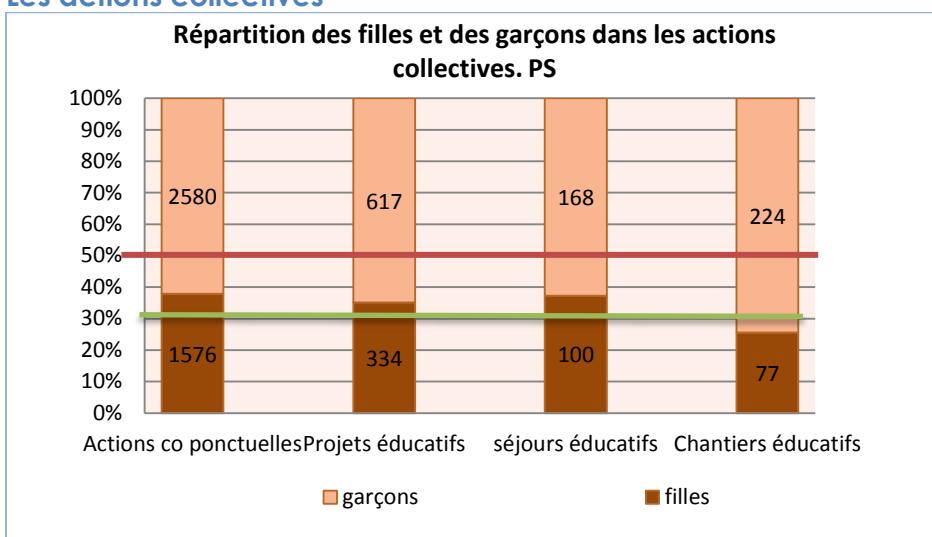
Plus des deux tiers du budget ont été consacrés aux actions mixtes. A noter que presqu'un dixième du budget est dédié aux actions non mixtes masculines.



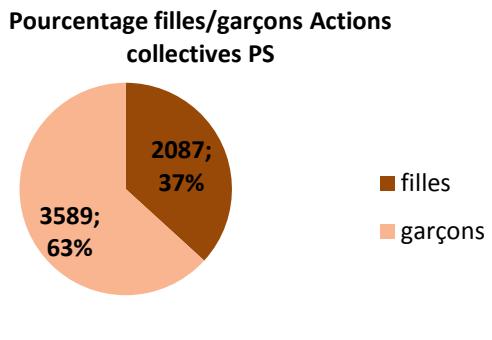
Au total, le budget consacré au schéma départemental jeunesse se répartit à 43% pour la population filles et 57% pour les garçons.

La prévention spécialisée, bilan 2014.

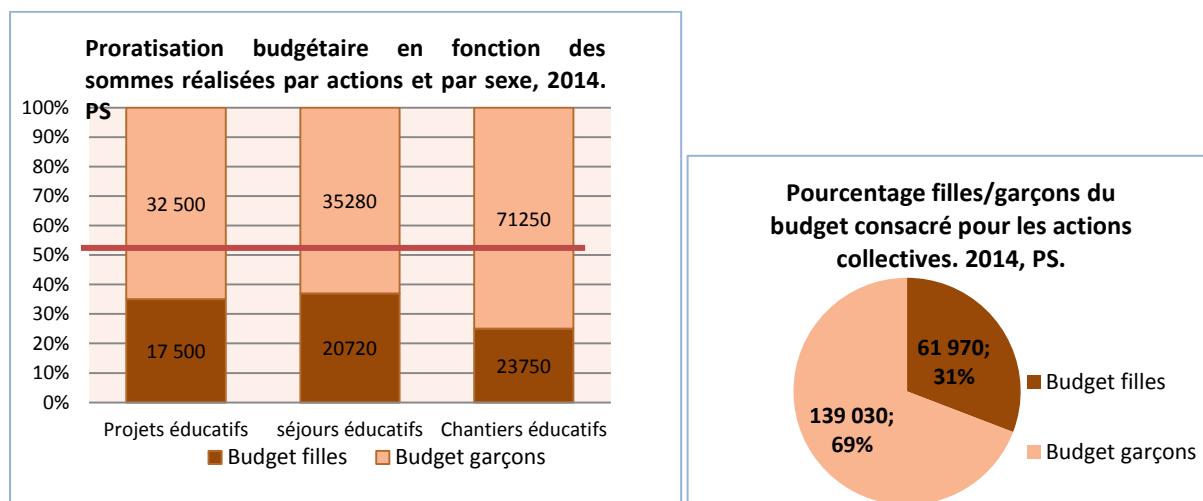
Les actions collectives



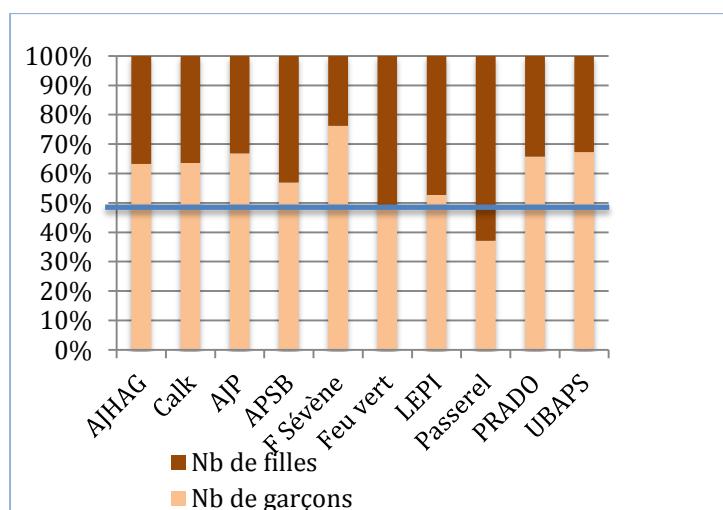
Quel que soit le type d'activités collectives proposées, les filles sont moins représentées que les garçons. Elles constituent 37% de l'effectif.



En fonction du nombre de filles et de garçons présents sur les actions collectives en 2014 et du budget alloué par action spécifique, les filles, de fait, bénéficient moins d'argent public. Pour les chantiers éducatifs, par exemple, un cinquième du budget leur a été dédié.

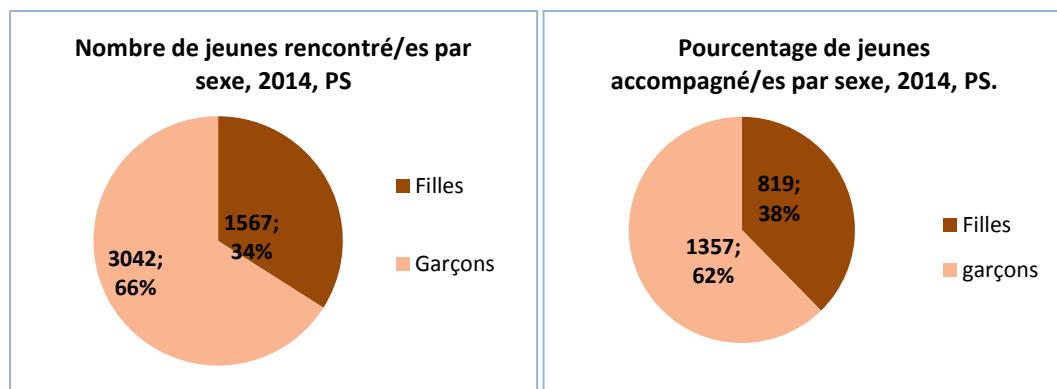


Toutes les associations de prévention spécialisée n'accueillent pas dans les mêmes proportions des filles et des garçons dans leurs actions collectives. En 2014 une association a mobilisé 60% de filles pour 40% de garçons et une a proposé des actions collectives paritaires. Une seule n'atteint pas la mixité dans ses effectifs, avec presque 80% de présence de garçons.

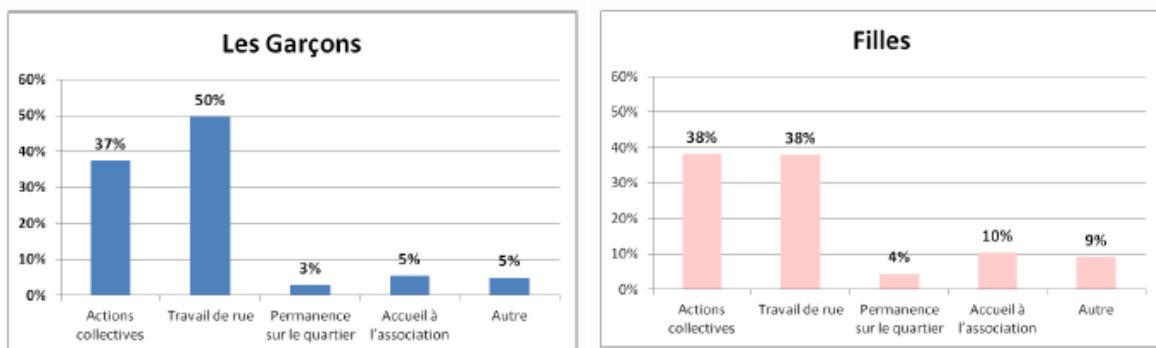


Les suivis individuels

Les filles représentent 34% des jeunes rencontrés dans le cadre des missions de la prévention spécialisée. Elles sont 38% à être accompagnées.

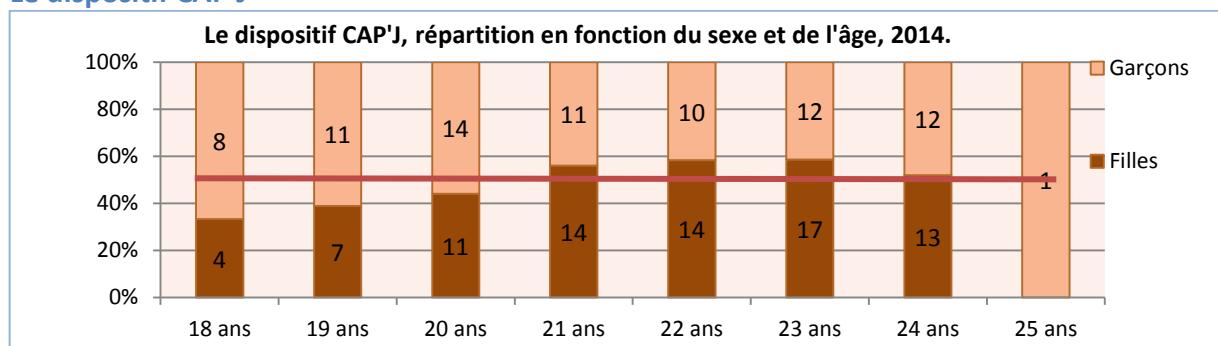


Le mode de rencontre le plus fréquent :



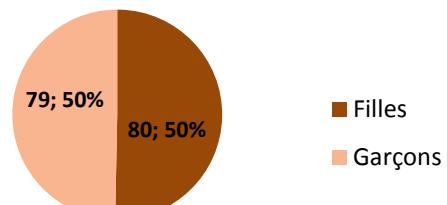
Un garçon sur deux accompagné par les acteurs de la prévention spécialisée a été rencontré grâce au travail de rue pour 38% des filles. Les actions collectives ont permis d'approcher 1 jeune sur trois (filles ou garçons). Pour une fille sur 10, le premier contact a eu lieu à l'accueil de l'association.

Le dispositif CAP'J

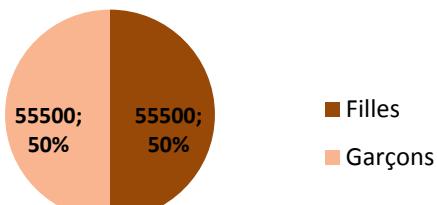


Entre 20 ans et 24 ans, les jeunes femmes sont un peu plus nombreuses à bénéficié du dispositif CAP'J.

CAP'J, pourcentage filles/garçons au total, 2014



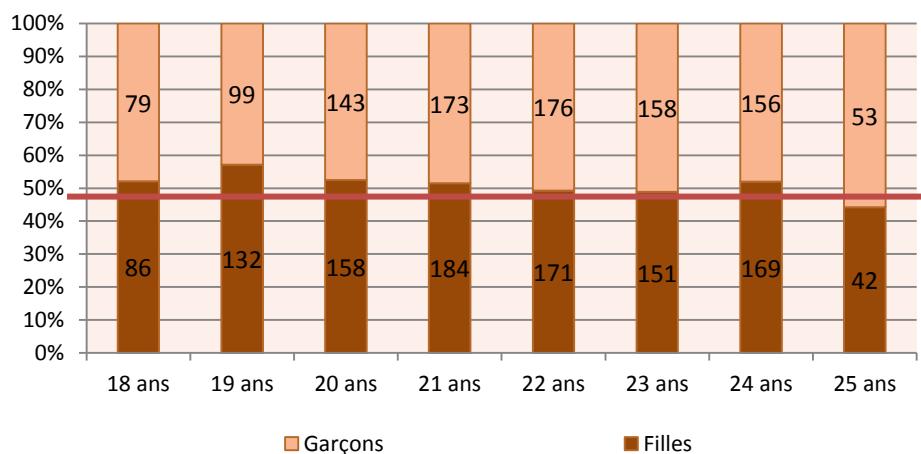
Répartition budgétaire, par sexe, 2014, CAP'J



Au total autant de jeunes hommes que de jeunes femmes auront accédé au dispositif CAP'J en 2014, la répartition budgétaire est donc paritaire.

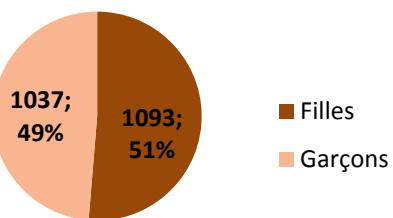
Le dispositif FAJ

Répartition filles/garçons, par âge, dans le dispositif FAJ, 2014

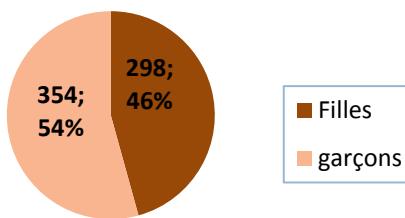


Sur à peu près l'ensemble des tranches d'âge, autant de jeunes femmes que de jeunes hommes ont été bénéficiaires du dispositif FAJ en 2014.

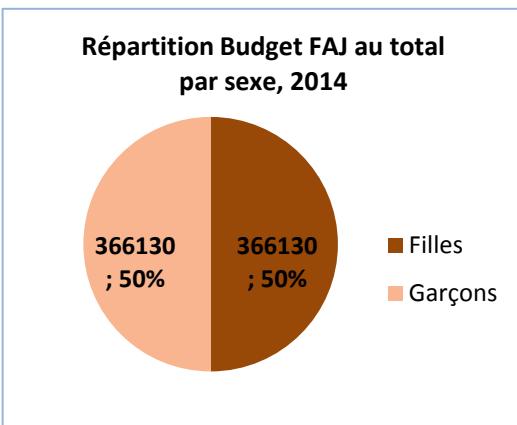
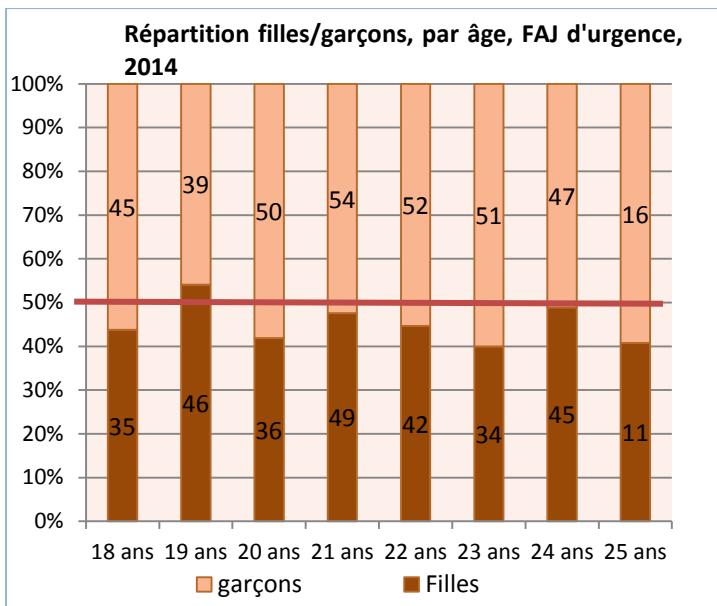
Pourcentage filles/garçons au total, dispositif FAJ, 2014



Pourcentage filles/garçons au total, FAJ d'urgence, 2014



Dans les situations d'urgence, les jeunes hommes sont plus représentés mais au total, la parité est quasi acquise. Les aides FAJ sont donc égalitairement réparties entre les femmes et les hommes.



Les projets « jeunes en action ».

10 projets ont été financés en 2014. 7 associations dont le président est un garçon, 3 dont la présidence est occupée par une fille.

Les Missions Locales

Données extraites du rapport « chiffres clefs 2014 » produit par l'Association Régionale des Missions Locales.

26154 nouveaux jeunes ont été pris en charge dans les missions locales en 2014. Au total, 68869 jeunes ont été suivis.

En Gironde 1648 jeunes ne maîtrisent pas les savoirs de base, 37% de filles pour 63% de garçons.

Niveau scolaire des jeunes au 1er accueil en 2014 :

Niveau Scolaire au 1er Accueil 2014	France (CNML 2012)	ML Aquitaine	Femmes	Hommes
Niveau III et +	7%	8%	10%	6%
Niveau IV	37%	40%	45%	35%
Niveau V	33%	30%	28%	33%
Niveau VI / Vbis	23%	21%	17%	26%
Total	100%	100%	20%	100%

55% des femmes accueillies en 2014 ont un niveau supérieur ou égal au Baccalauréat pour 41% d'hommes.

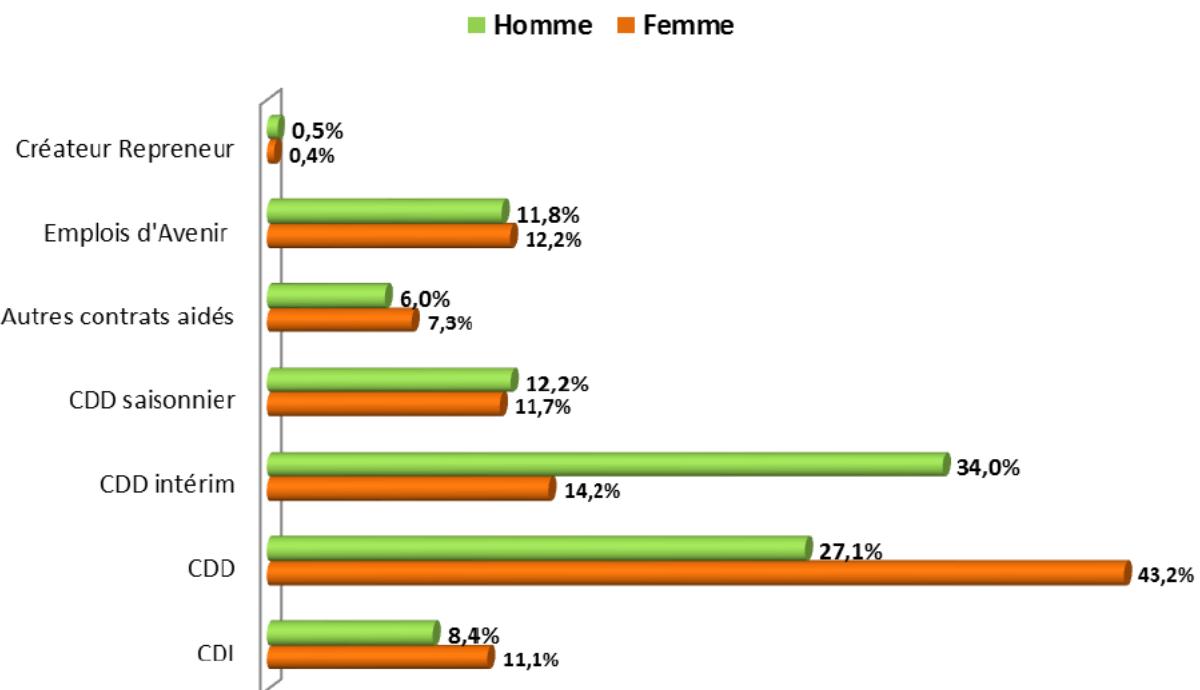
Métiers exercés (dont métiers reliés aux COT Aquitaine)	Nb de contrats		Nb de jeunes concernés		Femme	Homme
Commerce , Vente et Grande distribution	4719	15,0%	3519	17,5%	70,4%	29,6%
Transport et Logistique	3974	12,6%	2311	11,5%	18,4%	81,6%
Aide à domicile - Sanitaire et Social	3719	11,8%	2816	14,0%	88,8%	11,2%
Hotellerie - Restauration - Tourisme	3110	9,9%	2665	13,2%	58,9%	41,1%
Agriculture	3108	9,9%	2469	12,3%	37,9%	62,1%
B-T-P	2233	7,1%	1430	7,1%	3,7%	96,3%
Propreté et services associés	1772	5,6%	1425	7,1%	62,9%	37,1%
Sport et Animation	1666	5,3%	1354	6,7%	60,9%	39,1%
Support à l'entreprise	1661	5,3%	1391	6,9%	75,9%	24,1%
Industrie	1279	4,1%	1020	5,1%	37,6%	62,4%
Services à la personne et à la collectivité	1113	3,5%	946	4,7%	60,3%	39,7%
Industrie Agro- alimentaire	765	2,4%	564	2,8%	51,6%	48,4%
Installation et Maintenance	662	2,1%	216	1,1%	9,4%	90,6%
Métallurgie	286	0,9%	218	1,1%	11,2%	88,8%
Services Automobile	259	0,8%	96	0,5%	1,9%	98,1%
Spectacle	130	0,4%	83	0,4%	27,7%	72,3%
Communication, Médias	98	0,3%	82	0,4%	48,0%	52,0%
Banque, Assurance, Immobilier	87	0,3%	26	0,1%	70,1%	29,9%
Art et Façonnage d'ouvrage d'art	37	0,1%	20	0,1%	54,1%	45,9%
Forêt et Bois	29	0,1%	17	0,1%	10,3%	89,7%
Chimie et pharmacie	22	0,1%	3	0,0%	27,3%	72,7%
Papier et carton	6	0,0%	512	2,5%	33,3%	66,7%
Non défini	792	2,5%	403	2,0%	41,0%	59,0%
Total général	30 735	100%	20 129	100%	51%	49%

A l'image de la division sexuée du travail en France, les métiers exercés par les jeunes en Missions Locales, en Aquitaine, en 2014, dénotent des métiers de femmes et des métiers d'hommes. Sur les 10 catégories de métiers qui ont employé le plus de jeunes issus des missions locales en 2014, en Aquitaine, 6 comptent une majorité de femmes et 4 une majorité d'hommes. Par ordre décroissant du pourcentage de femmes les 6 secteurs sont les suivants : Aide à domicile/Sanitaire et social (88%) ; Support à l'entreprise (75%) ; Commerce/Vente/grande distribution (70,4%) ; Propreté et services associés (62,9%) ; Sport et animation (60,9%) ; Hôtellerie/ Restauration et tourisme (58,9%). Pour les hommes les secteurs sont : BTP (96,3%) ; Transport et Logistique (81,6%) ; Industrie (62,4%) et Agriculture (62,1%). Ces dix secteurs ont fourni un travail à 97%

des femmes employées en 2014 et suivies en mission locale et 80% de l'effectif des hommes employés.

Les 20 métiers le plus exercés par les femmes			Les 20 métiers le plus exercés par les Hommes		
Nettoyage de locaux	903	7,7%	Manutention manuelle de charges	1181	10,4%
Personnel polyvalent des services hospitaliers	872	7,4%	Aide agricole de production fruitière ou viticole	685	6,0%
Assistance auprès d'enfants	645	5,5%	Magasinage et préparation de commandes	634	5,6%
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	596	5,1%	Entretien des espaces verts	406	3,6%
Personnel polyvalent en restauration	506	4,3%	Mise en rayon libre-service	324	2,9%
Assistance auprès d'adultes	460	3,9%	Maintenance des bâtiments et des locaux	308	2,7%
Aide agricole de production fruitière ou viticole	451	3,8%	Personnel polyvalent en restauration	295	2,6%
Vente en habillement et accessoires de la personne	431	3,7%	Nettoyage de locaux	282	2,5%
Personnel de caisse	406	3,5%	Personnel de cuisine	281	2,5%
Service en restauration	394	3,4%	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	279	2,5%
Services domestiques	333	2,8%	Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	271	2,4%
Mise en rayon libre-service	329	2,8%	Conduite d'équipement de production alimentaire	244	2,2%
Conduite d'équipement de production alimentaire	287	2,4%	Arboriculture et viticulture	210	1,9%
Accueil et renseignements	245	2,1%	Nettoyage des espaces urbains	205	1,8%
Magasinage et préparation de commandes	229	2,0%	Éducation en activités sportives	204	1,8%
Manutention manuelle de charges	216	1,8%	Peinture en bâtiment	198	1,7%
Vente en alimentation	199	1,7%	Service en restauration	193	1,7%
Opérations administratives	183	1,6%	Distribution de documents	180	1,6%
Arboriculture et viticulture	164	1,4%	Électricité bâtiment	155	1,4%
Personnel de cuisine	164	1,4%	Conduite et livraison par tournées sur courte distar	152	1,3%

On constate pour l'accès à l'emploi des écarts significatifs entre hommes et femmes : l'intérim reste majoritairement masculin, tandis que les femmes sont plus nombreuses en CDD classique, mais pour 22 % à temps partiel (10% pour les hommes). Les femmes accèdent légèrement plus aux CDI mais 43% de ceux-ci sont à temps partiel (25 % pour les CDI masculins).



Situation de logement des jeunes au 1er accueil :

Hébergement actuel	France (CNML 2012)	ML Aquitaine	Femmes	Hommes
hébergé par parents	57%	51%	47%	55%
hébergé par famille	11%	12%	11%	13%
hébergé par amis	5%	7%	7%	7%
logement autonome	20%	23%	29%	16%
Foyers, CHRS	3%	3%	2%	3%
sans hébergement	1%	1%	1%	2%
autre non défini	3%	4%	3%	4%

58% des femmes et 68% des hommes accueillis en Mission Locale en 2014 vivent chez leurs parents ou dans la famille. 29% des femmes ont un logement autonome pour 16% des hommes.

Propositions Santé	Nbr de Propositions	Rappel 2013 évolution N-1	Nb de jeunes avec au moins 1 proposition	jeunes Femmes	%
Info Conseil Santé et Lieux Ressources	15 587	16 215 -4%	10 784	54%	
Aides financières (alimentaires ou de soins)	5 644	7 642 -26%	4 005	49%	
Info Conseil Ecoute Santé	6 048	6 116 -1%	3 389	58%	
Orientation services de prévention et de soins	1 767	3 632 -51%	2 347	54%	
Aide à la constitution de dossier	2 994	2 142 40%	1 320	51%	
Orientation Action Santé Mission Locale	2 688	1 365 97%	1 632	56%	
Orientation Bilan de Santé	1 043	633 65%	680	52%	
DEM Couverture maladie	406	395 3%	347	54%	
DEM Reconnaissance Travailleur Handicapé	267	378 -29%	224	42%	
Total	36 444	38 518 -5%	11 407	54%	
Rappel sur l'ensemble des jeunes en contact en 2014					17% 50%

Les femmes sont un peu plus concernées par des problématiques de Santé que les hommes.

Permis	1er accueil 2014	Femmes	Hommes
B - Véhic.de - de 10 places	10944	42%	43%
Permis en cours	2927	11%	12%
Pas de permis	12280	47%	45%
Aquitaine	26151	100%	100%

Sur l'ensemble de la Région, 55% des femmes reçues à la mission locale en 2014 sont titulaires ou en cours de titularisation du permis de conduire pour 50% des hommes.

Aire de mobilité	ML Aquitaine	Femmes	Hommes
Pas de mobilité	2998	5%	5%
Ville	16426	26%	25%
Canton ou département	38083	59%	59%
Région ou département lim	4003	6%	6%
France	1007	2%	2%
à l'étranger	1609	3%	3%
Total	64126	100%	100%
Non précisé	4738		
Total	68864		

Les femmes et les hommes expriment des aires de mobilité quasi identiques.

Ressources	Aquitaine 2014	Femme	Homme
Alloc. chômage (Pôle Emploi)	3779	49%	1758
Allocation jeunes majeurs	86	1%	47
Pension alimentaire	168	2%	115
AAH	180	2%	73
API-RSA	1052	14%	807
Salaire	2482	32%	1478
Nombre de jeunes avec au moins 1 type de ressources	7 747	100%	4 278
			100%
			3 469
			100%

Les différences de ressources entre les femmes et les hommes se jouent au niveau de l'allocation Parent Isolé, 1 femme sur 5 en bénéficia pour 7 hommes sur 100. Les femmes sont plus nombreuses à toucher un salaire (35% pour 29% d'hommes) et les hommes plus nombreux a bénéficié d'une allocation chômage (58% pour 41% de femmes).

Situation de famille (jeunes en 1^{er} accueil en 2014) :

Situation de famille	France (CNML 2012)	ML Aquitaine	Femmes	Hommes
Célibataire	90%	89%	85%	93%
Marié, pacsé, vie maritale	10%	11%	14%	7%
Séparé, veuf, divorcé	0%	0%	1%	0%
<i>Dont jeunes avec au moins 1 enfant à charge</i>	7%	6%	9%	3%
Total	100%	100%	100%	100%

Presqu'une femme sur 10 est jeune mère et 3 jeunes hommes sur 100 sont père. Les femmes sont deux fois plus nombreuses à vivre en couple. Plus de 9 hommes sur 10 sont célibataires.

jeunes en demande d'emploi au 1ers accueil en 2014	Ensemble des jeunes	Moins de 18 ans	Femmes	Hommes
DE indemnisé Pôle Emploi	16%	4%	16%	17%
DE inscrit non indemnisé (Pôle Em)	34%	11%	36%	33%
Total DE Inscrit à Pôle Emploi	51%	15%	52%	50%
DE non inscrit	49%	85%	48%	50%
Total général	100%	100%	100%	100%

Quel que soit son sexe, un jeune sur deux n'est pas inscrit à pôle emploi lors du premier accueil à la mission locale.

Qui oriente les jeunes vers les missions locales ?

Origine du jeune -2014	Ensemble des jeunes	Moins de 18 ans	Femmes	Hommes
Famille Amis	30%	38%	30%	30%
Démarche personnelle	18%	13%	19%	16%
Sous total	47%	51%	49%	46%
Pôle Emploi	19%	8%	18%	19%
Services sociaux Associations, col. Loca	9%	10%	7%	10%
Autres ML	6%	2%	7%	5%
Autre	5%	6%	5%	5%
Centre de formation Org.consulaire	3%	5%	3%	3%
Entreprise / Agence d'interim	3%	1%	3%	4%
CIO / Education nationale	2%	6%	2%	2%
Non communiqué	2,3%	2%	2,2%	2,4%
Education spécialisée / CHRS	2%	7%	1%	2%
Presse, médias	1%	1%	1%	1%
JAPD / Armée	0,1%	0,3%	0,1%	0,2%
Total général	100%	100%	100%	100%

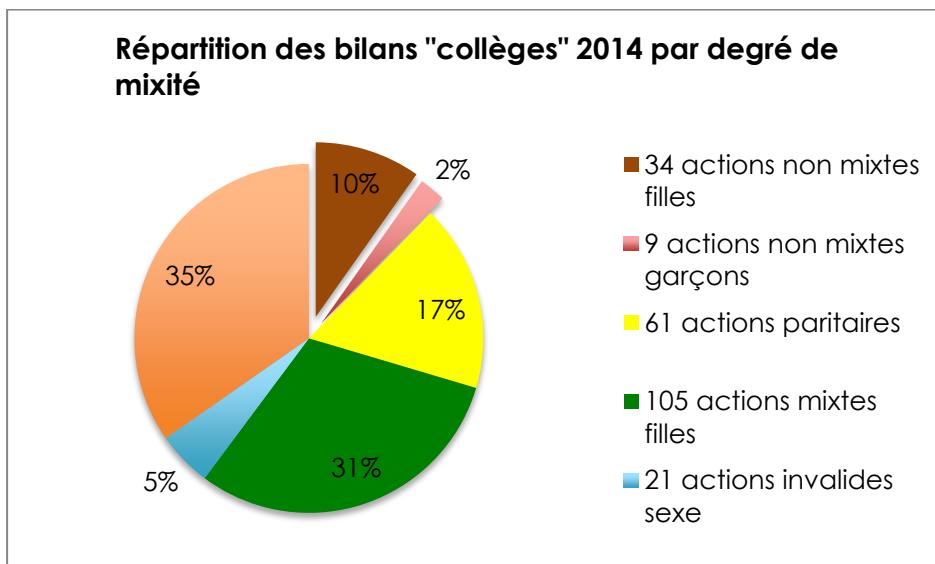
La famille et les amis sont les premiers prescripteurs vers la mission locale tant pour les femmes que pour les hommes. 19% des femmes et 16% des hommes se dirigent vers la mission locale dans une démarche personnelle. Pôle emploi oriente également les jeunes à la mission locale.

Des problématiques différencierées entre le public des femmes et des hommes semblent se dessiner au regard de ce tableau statistique :

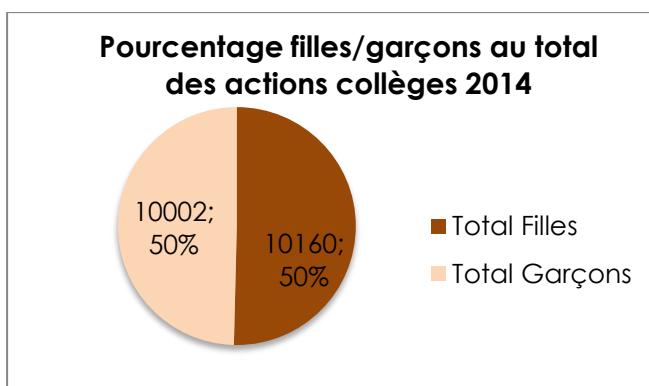
- Emplois précaires différencier : intérim et moindre accès aux CDD et CDI pour les hommes et temps partiel pour les femmes.
- Le logement : presque deux fois plus de femmes que d'hommes vivent en logement autonome. Se pose la question spécifique de la « décohabitation » chez les hommes et celles du soutien et de l'isolement chez les femmes, notamment les jeunes mères.
- La question de la parentalité « jeune » : 10 femmes sur 100 sont jeunes mères pour 3 hommes « jeunes pères » sur 100.

- Une division sexuée du travail très marquée qui (re)produit des inégalités toujours prégnantes dans le marché du travail (écart de salaires, pauvreté, inégales retraites etc.).

Les bilans actions collèges 2014



12% des actions portées par les collèges en 2014 sont non mixtes, 4 fois plus d'actions non mixtes filles que d'actions non mixtes garçons. 5% des actions dont on ne connaît pas le sexe des participants, 17% sont des actions paritaires. 35% des actions menées sont mixtes avec une majorité de garçons et 31% mixtes avec une majorité de filles.



Au total, en 2014, les actions collèges auront touché autant de filles que de garçons.

A noter que l'analyse des intitulés d'actions pour ce dispositif révèle une faible visibilité sur les actions traitant directement de la mixité, égalité ou du genre. En effet, sur 351 actions, 4 actions semblent s'attacher à la relation filles/garçons (« Ex-aequo », « filles, garçons, que fait-on ? », « discriminations sexistes et

harmonie entre ados ».), 4 actions évoquent la sensibilisation à la sexualité et une réflexion sur le corps (« vie affective et sexualité », « bien dans sa tête, bien dans son corps »). Deux actions traitent des « discriminations sous toutes les formes » et une du harcèlement (« Harceler n'est pas jouer »). Au total ces 12 actions repérées dans le champ du « vivre ensemble filles/garçons » ne représentent que 3,4% de l'ensemble des actions financées.

Les éléments positifs et les problématiques soulevés à l'issu de l'analyse statistique.

Les points positifs.

- Egale répartition budgétaire pour les aides individualisées.
- La fréquentation globale aux activités proposées dans le cadre du Schéma Départemental Jeunesse et des projets collèges est quasi paritaire entre les filles et les garçons.
- Des ressources, en interne et en externe.

Les points à interroger

- La mixité n'est pas toujours atteinte pour l'ensemble des activités proposées.
- Inégale répartition budgétaire, notamment dans le secteur de la prévention spécialisée.
- La difficulté de rendre visible les problèmes spécifiques à chaque groupe social de sexe.
- Des actions menées encore très faiblement orientées sur les questions de relations filles/garçons. Seul 3% des actions portent un objectif en lien avec la question de la relation filles/garçons (éducation à la sexualité, lutte contre les discriminations, lutte contre le harcèlement et égalité filles/garçons).
- Concernant la pertinence d'une analyse statistique sexuée des bilans, les actions dans le scolaire et le périscolaire se déroulent toutes avec un public « captif » et à priori regroupant autant de filles que de garçons. Un travail est à mener avec les services pour exploiter les bilans sous l'angle de la mixité active, de l'égalité et du genre (contenu, outils pédagogiques, retours sur la relation filles/garçons).

Les échanges avec les professionnel/les.

La consultation des professionnel/les Jeunesse a permis de dégager une volonté de mise en cohérence dans le schéma départemental jeunesse entre :

- Un appel à projet plus explicite lutte contre les discriminations/égalité filles-garçons.
- Un accompagnement des porteurs de projets sur le territoire (mise en réseau, réponse à appel à projet, mutualisation etc.)
- Des formations des acteur/trices sur les questions des stéréotypes/préjugés, prévoir du temps d'échanges.

La rencontre avec le groupe départemental Prévention Ecoute Jeunes a soulevé des questionnements concernant la thématique de l'égalité filles/garçons dans les accompagnements :

- Comment s'appuyer sur les actions collectives pour développer des approches en termes de mixité, d'ouverture des possibles et de sensibilisation des publics à la question des stéréotypes ?
- Comment dégager des parcours spécifiques et/ou des problématiques propres aux groupes sociaux des femmes et des hommes dans le suivi individualisé et les choix de formation et d'orientation de métiers ?
- Comment lutter contre une division sexuée du travail dans un contexte de marché de l'emploi tendu et qui catégorise les publics en fonction des secteurs porteurs ?
- Comment sensibiliser les conseiller/es à la mesure des enjeux et développer un argumentaire auprès des jeunes femmes et des jeunes hommes pour « casser » les stéréotypes liés aux métiers ?
- Comment enfin travailler aux propos échangés pendant les réunions d'équipes qui parfois relaient des discours sexistes ?

Les Préconisations.

Le prestataire recommande une méthodologie **de démarche et de budget intégrés de l'égalité.**

En effet, le cadre de réflexion et le positionnement pertinents sont de choisir d'un côté, de structurer l'organisation en interne (appropriation d'une méthodologie, mise en place d'outils, diagnostic et évaluation, plan d'actions etc.) et de l'autre, de mobiliser le partenariat (association des acteur/trices du territoire, co-définition des objectifs, des problématiques etc.). Cette approche permet de proposer des réponses durables et envisageables dans une continuité politique et administrative qui garantit l'efficacité des dispositifs en faveur de l'égalité filles/garçons, égalité femmes/hommes. Enfin, il s'agit d'inscrire le dispositif dans le cadre de l'élaboration des politiques ciblées (jeunesse, social, emploi, développement durable etc.). Cette stratégie favorise la lisibilité et l'engagement partenarial autour d'un objectif commun à savoir l'égalité réelle filles/garçons et femmes/hommes.

La stratégie s'appuie sur deux enjeux :

- Structurer l'organisation en interne.**
- Mobiliser les forces.**

La définition des enjeux pour le Département de la Gironde:

Le Conseil Départemental de la Gironde en engageant une démarche spécifique d'accompagnement de ses politiques jeunesse sous l'angle de l'égalité et de la mixité s'inscrit de manière volontaire dans le contexte local, régional, national et européen des textes législatifs (Convention cadre des contrats de ville, Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons) et dans une démarche d'innovation encore peu répandue à l'échelle des départements français. Le service de la Direction Jeunesse Education Citoyenneté en charge d'une grande partie des dispositifs et politiques départementaux en direction des 6-25 ans s'engage dans une démarche active d'égalité intégrée par le présent appel d'offre.

Les enjeux pour le département de la Gironde en matière d'égalité filles/garçons dans les politiques jeunesse sont de trois ordres :

1. Se conformer aux textes législatifs.

2. Favoriser les droits de l'enfant en :

- Luttant contre les stéréotypes sexués qui sont un frein à l'épanouissement.
- Luttant contre le sexisme qui hiérarchise les deux groupes sociaux de sexes.
- Travaillant à la relation filles/garçons qui impacte les relations humaines (Filles/filles, garçons/garçons, origines sociales différentes, origines culturelles différentes etc.). La problématique de la relation est à l'origine des violences. La mixité active est la condition à la prise en charge de la relation.

3. Mettre en œuvre l'égalité réelle en :

- Interrogeant l'égale redistribution de l'impôt (gender budgetting).
- Interrogeant l'égal accès.
- Interrogeant l'égale valeur.

A l'issu du diagnostic partagé, le bureau d'études préconise un plan d'actions développant six niveaux d'opérationnalité pour chaque secteur d'intervention du service de la DJEC.

Il s'agit :

- **D'objectiver** les inégalités femmes hommes dans les secteurs d'intervention : analyse de la statistique départementale disponible, analyse des bilans internes.
- **D'observer** afin de partager les enjeux communs et de concrétiser des objectifs qui s'appuient sur la pratique professionnelle au quotidien.
- **De sensibiliser et de former** sur les problématiques spécifiques à chaque secteur professionnel en matière de lutte contre les stéréotypes et le sexisme, d'égalité filles/garçons et des enjeux liés à la relation filles/garçons.
- **D'intervenir** : réorienter les actions existantes, changer les modalités, les contenus, proposer des activités innovantes.
- **De mesurer** dans l'optique d'interroger les freins et de mettre en lumière les « bonnes pratiques » et les réussites. Les objectifs définis pour chaque secteur sont évalués au regard des bilans qualitatifs et quantitatifs. Les expérimentations permettent de produire de la réflexion collective, de partager des outils et d'analyser les impacts des projets concernant la relation filles/garçons.

- **De communiquer** et de rendre visible : afficher les objectifs collectifs, valoriser les projets porteurs, interroger les outils de communication.

Le bureau d'études insiste sur **la dimension intégrée** de la démarche et du budget dédié à la mise en œuvre de l'égalité dans les politiques jeunesse départementale.

Les outils à mobiliser

Formation/sensibilisation des opérateurs de terrain.

Expérimentations : Territoriale et/ou par secteur professionnel.

Repérage des acteurs départementaux référents en matière d'égalité, mixité et genre.

Mutualisation : favoriser l'échange de « bonnes pratiques », de contenu et d'actions innovantes.

Plan de suivi/évaluation : constitution d'un groupe de veille (équipe du service DJEC et éventuellement opérateurs).

Les ressources disponibles

Le service de la DJEC : équipe mixte et mobilisée. Réflexion engagée depuis plusieurs années, mise en place d'outils de recueil de données sexuées et analyse de contenu des projets sous l'angle de la mixité, de l'égalité et du genre. Service instructeur de projets permettant de prendre en compte à la fois la réparation (écoutes, public collège, missions locales) et la prévention (scolaires, prévention spécialisée, collège et Schéma départemental Jeunesse). Phase de réécriture du manifeste jeunesse.

L'organisation partenariale : Plan de concertation sur les questions jeunesse (questionnaire jeunes, questionnaire professionnel/les, consultations sous forme de groupes d'échanges). La possibilité de s'appuyer sur un réseau d'acteur/trices déjà repéré invité à réfléchir et à partager les politiques départementales jeunesse.

La capacité à (ré) orienter un panel d'actions et de projets existants avec des budgets dédiés.

La communication et l'affichage politique :

L'inscription de la démarche dans le cadre de l'élaboration du Manifeste Jeunesse favorise la lisibilité et l'engagement partenarial autour d'un objectif commun à savoir l'égalité et la mixité filles/garçons.

Fiche Action 1 : Objectiver. Proposer un cadre d'analyse statistique pertinent.

Finalité : Prioriser les actions à développer en fonction des problématiques spécifiques des femmes et des hommes.

Opérateurs.

- Service de la DJEC et Mission évaluation département (en interne).
- Envisager des conventions INSEE/Département, EN/Département, ARS/Département, PN/Département de la Gironde (En 2016 et en 2021).
- Les associations locales financées et éventuellement les municipalités.
- Les Missions Locales.

Opérationnalité :

Recueillir et analyser les statistiques disponibles sur la population des 6-25 ans.

- Des données départementales sexuées. INSEE
Population ; Effectifs du 1er et 2nd degré ; Diplômes et qualifications ; taux de scolarisation ; emploi, chômage ; bénéficiaires des minima sociaux ; situation familiale ; condition de logement ; loisirs ; fréquentation des clubs sportifs.
 - Des données locales sexuées. ARS/EN/PN
 - + Sur la Santé : suicides, tentatives de suicide, obésité, troubles du comportement alimentaire, IVG, contraception etc.
 - + A propos de l'orientation scolaire : filières professionnelles, filières générales.
 - + Et les violences : agressions, viols, violences conjugales pour les victimes et les agresseurs.
 - Des données sexuées territoriales (Zone Urbaine Sensible ; Zone Rurale ; Commune ; Structure/équipements).
 - + Dans le champ de l'accès aux savoirs et l'accompagnement à la citoyenneté.
- La fréquentation des ALSH, Maisons des jeunes, TAP, Périscolaire.

- + Dans le champ de la prévention spécialisée.

Le nombre de Filles et de garçons dans les suivis individuels, le nombre de filles/garçons dans les actions collectives. Le nombre des Aides Educatives par sexe, la fréquentation sexuée des clubs sportifs.

- + Dans le champ de l'insertion.

Les données sexuées des Missions Locales en fonction du niveau d'étude, de l'âge, de la situation familiale, des ressources financières, du logement et des orientations proposées.

Calendrier.

Analyse des données départementales (INSEE/Agence Régionale de la Santé/Education Nationale/Police Nationale) un tableau en 2016 et un tableau en 2021.

L'analyse des données locales tous les ans à partir de 2016.

Indicateurs de réalisation.

Réalisation des tableaux globaux en 2016 et en 2021.

Retour des données locales annuelles à partir de 2016.

Fiche action 2 : Sensibiliser et former les professionnel/les. Outiller les acteur/trices de terrain.

Finalité : Diffuser une culture et une méthodologie de l'égalité intégrée.

Les Opérateurs.

- Les intervenant/es extérieur/es spécialistes.
- Les organismes de formation des animateur/trices financés par le Département. Travail en lien avec les services départementaux instructeurs.
- Opérateurs départementaux déjà repérés pour leur expertise sur les questions d'égalité f/g (ex : égalité professionnelle : CIDFF, relations filles/garçons : planning familial, CACIS etc.).
- Opérateurs départementaux missionnés pour proposer de la sensibilisation aux acteur/trices de terrain (création de journée, organisation de débat, d'exposition etc.) type, la ligue de l'enseignement, les Francas, les Céméa etc.
- Associations locales, structures et équipements qui ont expérimenté, réfléchi sur les questions de mixité, égalité et genre.

Opérationnalité.

- Proposer des sensibilisations accompagnées d'expert/es auprès des équipes dans le champ de l'accompagnement à la citoyenneté et l'accès aux savoirs, dans le champ de l'insertion des jeunes et dans le champ de la prévention spécialisée. Sensibiliser les équipes sur l'année 2016 en proposant un accompagnement méthodologique s'appuyant sur les pratiques. Organiser par territoire et champ professionnel des suivis/expérimentations sur trois ou quatre séances qui permettent d'éprouver la démarche intégrée de l'égalité (objectiver, observer, agir, mesurer, communiquer).
- Rendre obligatoire la thématique « égalité filles/garçons » dans les formations de bases des professionnel/les.

Dans toutes les formations (DEJEPS, BPJEPS, BAFA, CREPS, IRTS etc.) imposer des modules type « projet éducatif/équipement/pédagogique égalitaire » dans l'enseignement.

➤ Créer de l'expertise départementale en repérant des opérateurs départementaux capables d'animer des séances d'échanges collectifs.

Indicateurs de réalisation :

Sensibiliser tous les professionnel/les dans les trois champs.

Modules dans toutes les formations.

Calendrier :

Les séquences de sensibilisations en 2016 et 2017.

Les Modules dans la formation de base à introduire progressivement pour 2021.

Fiche Action 3 : Observer les pratiques. Engager une démarche collective.

Finalité : Impliquer les acteurs dans le partage des problématiques et mobiliser les forces de terrain.

Opérateurs.

- DJEC, suivi au fil de l'eau, rencontres/échanges équipes sur le terrain, partage des objectifs et régulation en continu.
- Les associations de prévention spécialisées, d'éducation populaire.
- Les Missions locales.
- Des référents départementaux volontaires pour mener le diagnostic observation sur les territoires et selon les trois champs cibles (accompagnement citoyenneté, prévention spécialisée et insertion).
- Accompagnement extérieur pour mise en place d'outils d'observation, régulation et formalisation.

Opérationnalité :

Dans le champ de l'accès aux savoirs et de l'accompagnement à la citoyenneté.

- Repérer la mixité dans les activités en s'appuyant sur une grille d'observation.
 - 1) Repérer les différents lieux et temps de vie de l'établissement et/ou de l'activité avec les jeunes.
 - 2) Se poser les bonnes questions et définir les angles d'observation.
Observer la mixité/Non mixité : Les espaces « filles », les espaces « garçons », les espaces filles/garçons, les filles et les garçons isolé/es.
 - + Les espaces mixtes sont-ils plus nombreux que les espaces non mixtes ? (autrement dit : Les espaces mélangeant-ils plus les garçons et les filles ou l'entre soi est-il privilégié ?)
 - + Que se passe-t-il sur le registre du vivre ensemble dans ces espaces ?
 - + Les filles et les garçons jouent ils ensemble? S'assoient-ils ensemble? Mangent-ils ensemble ? Comment s'organise la cour de récréation ?

Pratiquent-ils du sport ensemble ? Se parlent-ils ? Se donnent-ils la main dans le rang ?

+ Que dire des enfants « isolés » ? L'isolement relève-t-il d'une « non-conformité » aux normes de genre ?

3) Observer et être attentif aux propos de la dispute :

+ Comment commence une dispute ? Est-ce une dispute entre garçons, entre filles, filles-garçons ? Qu'est-ce et/ou qui est-ce (fille, garçon) qui déclenche ?

+ Que se joue-t-il autour de la dispute notamment entre garçons.

+ Relever les propos sexistes et ou homophobes.

➤ Favoriser les échanges entre enfants et relever les stéréotypes :

+ Débattre de la question en équipe.

+ Que se passe-t'il pendant les échanges entre jeunes dans les activités ?

+ Organiser un débat sur l'égalité filles/garçons

Dans le champ de l'insertion.

➤ Observer la mixité et les échanges dans les actions collectives.

➤ Questionner la division sexuée du travail à travers les orientations métiers.

➤ Interroger les stéréotypes sexués des bénéficiaires et des professionnel/les et relever les effets induits des dispositifs.

Dans le champ de la prévention spécialisée.

➤ Dans le cadre des diagnostics posés par la prévention spécialisée, faire remonter l'observation et l'analyse sexuées des flux, des déplacements, des mobilités filles/garçons dans l'espace public.

➤ Proposer une réflexion sur les enjeux de la relation filles/garçons à l'adolescence.

➤ Recueillir le point de vue et d'analyse des professionnel/les sur la construction identitaire genrée des jeunes.

➤ Interroger la place des stéréotypes dans la prise en charge des jeunes.

Indicateurs de réalisation.

- Retour des grilles d'observation.
- Définition de processus, de démarche professionnelle et d'actions concrètes sur les questions d'égalité filles/garçons.

Calendrier : Année 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021

Fiche action 4 : Intervenir sur les publics. Agir et impulser du changement auprès des jeunes.

Finalité : Atteindre la mixité active dans la fréquentation des actions et des équipements. Combattre le sexisme. Progresser sensiblement vers l'égalité réelle.

Opérateurs :

- La DJEC par secteur avec rappel des attentes, du calendrier pour chaque champ. Suivi et régulation.
- Des opérateurs départementaux reconnus pour leur expertise dans l'accompagnement des projets et actions de terrain sur la thématique de l'égalité filles/garçons, lutte contre les violences sexistes etc.
- Des prestataires extérieurs en mesure d'impulser de l'actions concrètes avec un objectif de partage filles/garçons, femmes/hommes de l'espace public. Mobilisation du partenariat institutionnel.
- Les acteur/trices de terrain et équipes professionnelles sur le terrain.

Opérationnalité.

En s'appuyant sur les dispositifs existants et les actions menées, saisir toutes les opportunités pour promouvoir et mettre en œuvre des actions visant à l'égalité entre les filles et les garçons.

- **Dans le champ de l'accompagnement à la citoyenneté et l'accès aux savoirs** : Favoriser une mixité active au sein de l'école afin de lutter contre la reproduction des stéréotypes sexués, travailler à l'Égalité Filles/garçons et apaiser les « conflits ».
- + Introduire dans les dispositifs et les contenus la thématique de l'égalité filles/garçons. Pour exemples, proposer systématiquement un livre traitant de la relation filles/garçons dans « le prix du lecteur (lectrice ?) collégien » et veiller à la parité chez les auteur/trices. Imposer une thématique sur les stéréotypes et/ou sur l'égalité dans le cadre du « cinéma au collège » etc.

- + Introduire dans les projets et bilans (Schéma départemental jeunesse, actions collèges, périscolaires etc.) un critère sur la relation filles/garçons par exemple :

Fiche projet : Concrètement, comment envisagez-vous de traiter de la question de l'égalité filles/garçons dans votre projet ?

Fiche bilan : Indiquer quels ont été les impacts de votre action sur la relation entre les filles et les garçons.

- + Définir pour chaque structure un projet égalitaire filles/garçons.
- + Agir sur le mode d'organisation des équipes :

La division sexuée des tâches professionnelles (animatrice sur activités intérieur, du soin etc., animateur sur activités sportives, autorité etc.).

Le contenu des activités proposées et le degré de mixité : proposer des activités qui permettent de mélanger les filles et les garçons sans (re)produire dans le jeu les stéréotypes et la hiérarchisation. Interroger la composition des équipes de joueurs/ses etc.

Introduire la thématique égalité filles/garçons dans les activités proposées afin que les enfants échangent et débattent de cette question.

➤ **Dans le champ de l'insertion :**

- + Introduire des actions collectives mixtes pour initier des échanges sur la relation filles/garçons, le sexisme dans le travail, la division sexuée du travail etc.
- + Mener avec les publics des actions mixtes spécifiques sur l'articulation des temps sociaux, l'argumentaire face à des questions sexistes en entretien professionnel, l'égalité salariale etc.
- + Proposer des « découvertes » de métier visant à l'ouverture des possibles pour les publics accueillis. S'appuyer sur les dispositifs existants (à la Région, les entreprises signataires de la charte égalité, IMS, le CIDFF etc.).
- + Expérimenter une action d'égalité en réseau à travers une initiative locale portée par une mission locale et mobilisant les partenaires.

- + Construire un argumentaire pour lutter contre les stéréotypes des bénéficiaires dans les entretiens.
- + Penser le transfert d'expériences en créant un guide de bonnes pratiques (argumentaire, actions menées, frein et éléments facilitateurs etc.).
- + Travailler les outils de communication en direction du public afin de véhiculer des images alternatives, penser à la féminisation des noms de métiers.

➤ **Dans le champ de la prévention spécialisée :**

- + Intervenir auprès du public filles en s'appuyant sur les structures accueillant les filles (médiathèques, collèges) et en fonction du diagnostic posé sur les espaces mixtes, non mixtes etc. Mutualiser les méthodes d'approche en échangeant avec les associations de prévention spécialisée qui obtiennent la mixité dans leurs actions et qui comptent un nombre conséquent de filles.
- + Atteindre la mixité (70/30) dans les actions collectives en interrogeant le contenu des activités proposées, le mode de constitution des groupes, le lieu des activités (quartier, hors quartier).
- + Organiser des chantiers jeunes mixtes.
- + Impulser des espaces d'échanges entre les filles et les garçons sur les thématiques de la relation, des stéréotypes, de l'égalité etc. Débat sur le choix des sorties, sur le partage de l'espace public, sur les loisirs etc.
- + Introduire dans l'intervention au quotidien l'approche par la déconstruction des stéréotypes sexués chez les jeunes en déployant un argumentaire professionnel travaillé en équipe.
- + Valoriser des initiatives filles.
- + Prévenir des conduites à risque des filles moins visibles que celles des garçons et lister les lieux ressources.
- + Prévenir des violences intra familiales faites aux jeunes filles en mettant en œuvre un plan de prévention (sensibilisation des publics,

affichage de « campagnes » dans les lieux de vie des jeunes filles et garçons, travail sur le corps etc.).

- + Combattre le harcèlement de rue en mobilisant les jeunes garçons à travers la réflexion nationale engagée.
- + Programmer des actions concrètes sur l'espace public type marches sensibles, occupation des équipements city stade et skate parc avec des propositions d'activités mixtes. Innover pour créer de l'évènementiel public qui renverse l'usage stéréotypé des espaces et équipements publics du loisir des jeunes en mobilisant le partenariat de quartier. Equilibrer les actions sportives avec les actions culturelles, développer le partenariat avec les associations expertes sur les questions de relation filles/garçons, de violences sexistes et de genre, de prévention des risques liés à l'alimentation, aux conduites sexuelles etc.

Indicateurs de réalisation :

- Analyse de l'évolution de la fréquentation des actions, structures et équipements sous l'angle de la mixité et de la participation des filles.
- Le nombre et le contenu des retours d'expérimentations et échanges de bonnes pratiques.
- L'impact sur l'usage de l'espace public, des équipements de loisir et du « climat du quartier ».
- L'impact sur les problématiques de santé et sur les violences intra familiales.
- L'impact sur les choix de formation et de métiers et des modifications opérées notamment dans le cadre de la mixité des métiers. Recueillir des données et de l'expertise professionnelle pour une division du travail moins marquée en mettant en lumière les freins relevant du : public, des potentiels employeurs et des dispositifs.
- Augmenter le % d'actions et de projets réalisés sur les thématiques touchant à la relation filles/garçons.

Calendrier : expérimentations en 2016, généralisation à tous les secteurs à partir de 2017, évaluation des premières actions en fin 2017 puis plan

d'actions par champs de compétence jusqu'en 2021. Régulation annuelle.

Fiche Action 5 : Rendre visible la démarche et Communiquer sur les actions.

Finalité : Afficher et valoriser l'engagement du Conseil Départemental en s'appuyant sur la DJEC.

Opérateurs :

Le Département de la Gironde : DJEC, service communication.

Les partenaires institutionnels du Département : Région, EN, MSA, CAF etc.

Opérationnalité :

- Afficher les objectifs et la démarche de la DJEC.

Dans le Manifeste Jeunesse.

En proposant **un document cadre** rappelant :

- + Les objectifs du Département en matière de droits de l'enfant, les obligations réglementaires en termes d'égalité f/h.
- + Les enjeux de l'égalité réelle ou égalité de traitement dans les problématiques liées à l'accès aux savoirs et accompagnement à la scolarité, l'insertion des jeunes et la prévention spécialisée.

Dans les appels à projets.

En proposant **un « En tête » SDJ et Actions collèges**, par exemple :

« Dans le cadre de la démarche d'égalité intégrée le département de la Gironde est particulière attentif à la prise en compte de la relation filles/garçons dans les projets et des déclinaisons qui en découlent : lutte contre les stéréotypes et le sexisme, égalité f/g, mixité dans les actions etc.»

Dans les financements d'opérateurs :

En rappelant les objectifs auprès des Associations d'éducation populaire, associations de prévention spécialisée et les missions locales.

Auprès de ses partenaires institutionnels :

- + En devenant **« tête de réseau institutionnel »** en matière d'égalité f/g dans les politiques jeunesse. Mettre en avant les diagnostics réalisés et la démarche engagée.
- + Prendre appui sur l'équipe de la DJEC : conseiller/es par secteurs.

- + En impulsant des réunions, rencontres partenariales dédiées.
 - + En mutualisant et en créant de la compétence collective.
- **Valoriser les projets porteurs.**
- + En créant peut-être un prix du projet égalitaire.
 - + En assurant la valorisation des jeunes f/g dans les projets spécifiques de lutte contre les inégalités filles/garçons : en organisant une « réception » protocolaire (Président du Département, Maire de la commune etc.) ; en exposant des travaux dans l'enceinte du Département ; en réfléchissant aux moyens de « garder une trace ».
 - + En permettant aux jeunes et aux professionnel/les du Département de se retrouver autour des actions égalité.

➤ **Organiser un évènement national** type conférence, congrès, assises etc.

➤ **Interroger les outils de communication :**

Réfléchir à une communication départementale en matière de jeunesse proposant une alternative en termes de stéréotypes sexués. Se référer au « Guide pratique pour une communication publique sans stéréotypes de sexe » sortie prévue en Novembre 2015 et téléchargeable sur le site du Haut Conseil à l'égalité f/h (instance du premier ministre).

Indicateurs de réalisation :

Une conférence nationale : Egalité et politiques jeunesse.

Nombre de valorisations annuelles.

Plus aucun stéréotype dans les outils de communication jeunesse du Département (prospectus, guides, site internet etc.) en 2017.

Calendrier :

Dès 2016 jusqu'à 2021.

ANNEXES

1. Relevé de notes Atelier lutte contre les discriminations et égalité jeudi 2 juillet 2015 Page 55
2. Exemples de traitement de données. Page 59
3. Relevé de contenu des actions non mixtes masculines, non mixtes féminines et paritaires dans le cadre du Schéma Départemental Jeunesse. Page 62
4. Processus d'évaluation Expérimental de la mise en place d'un projet éducatif égalitaire à l'école. Page 72
5. Exemple de format de formation à destination des professionnel/les. Page 74

Conseil départemental de la Gironde : Concertation Jeunesse et citoyenneté.

1) Relevé de notes Atelier lutte contre les discriminations et égalité jeudi 2 juillet 2015.

14 personnes présentes à l'Atelier, 8 hommes et 6 femmes.

La première partie des échanges, sous forme de tour de table, est consacrée au questionnement autour de la lutte contre les discriminations et l'égalité filles/garçons.

Les inégalités filles/garçons sont une discrimination à part entière, c'est une discrimination par le sexe. Le lien entre lutte contre les discriminations et égalité n'est pas toujours évident et ces deux notions peuvent même être parfois en tension.

Favoriser l'égalité est-ce toujours favoriser la lutte contre les discriminations ? Il ne faut pas oublier les discriminations sociales et ethniques.

La question de la jeunesse, n'est-il pas déjà trop tard pour intervenir sur l'égalité, les stéréotypes sont ancrés très tôt et la ségrégation est déjà peut-être actée.

Il ne peut y avoir d'uniformité sur le traitement des discriminations, il faut en traiter les différentes formes avec différentes approches. Il s'agit de différences et de hiérarchisation, du partage du pouvoir et du vivre ensemble.

Nous devons nous poser la question différemment lorsque nous parlons de mineur/es et de majeur/es, ce n'est pas la même approche professionnelle. Dans tous les cas, la question femmes/hommes traverse l'ensemble de la société française.

Il faut afficher une volonté politique claire, une gouvernance active et être explicite.

Comment ne pas noyer la question de l'égalité dans la problématique large des discriminations ? Peut-être faudrait-il rester dans une approche globale qui intègre la question dans tous les pans de l'action jeunesse. La question est celle des injustices sociales et de l'impact des inégalités à l'adolescence à l'âge adulte.

Quelle articulation entre les dispositifs et l'organisation des services opérateurs ?

Il s'agit de proposer une égalité de traitement, de s'attaquer aux stéréotypes dans l'éducation et d'introduire la question dans le projet éducatif local.

Trois notions se détachent : la lutte contre les discriminations/égalité ; l'appartenance/l'identité ; les injustices sociales/action éducative.

La lutte contre les discriminations est une notion de Droit, elle relève de l'accès aux droits, de l'égalité en droits et de l'égalité par le Droit.

En sociologie, c'est la question de l'appartenance, peut-être plus que l'identité, qui fait sens dans la différenciation des êtres humains et assoie l'infériorisation (d'un groupe) et la hiérarchie.

En psychologie sociale, on va s'intéresser aux représentations, aux stéréotypes.

Le volet économique/gestionnaire n'est pas négligeable non plus, quelle place dans ce projet pour les financeurs ?

Il faut s'appuyer sur des politiques de réparations mais également sur la prévention. Il s'agit de penser un projet éducatif de territoire, de le co-construire, de faire émerger les acteurs référents et de travailler ensemble le projet.

Se pose également la question de l'exemplarité en interne, quelle politique DRH au Département par exemple ? Il faudrait réaliser un diagnostic sur les procédures, initier une approche globale en interne également.

Une proposition autour d'ateliers de réflexion sur la pratique professionnelle dans les questions d'égalité filles/garçons est avancée. Il faut décoder les pratiques dans chaque champ de l'éducation et de la citoyenneté. Les réponses à appel d'offre demandent de la réactivité et le temps n'est pas suffisant pour déterminer une démarche d'égalité intégrée.

Il faut donc également dépasser les simples indicateurs d'évaluation pour s'interroger : Comment travaille-t-on ensemble ? Qu'apprend-on ensemble ? Il faut co-construire et dégager les ressources du territoire. Il faudrait faire appel aux initiatives locales et les valoriser sur le triptyque : Dans l'école, hors école et dans la famille.

En bref, on retient une demande autour de l'institution exemplaire, le lien entre la mise en place d'un dispositif et la gestion de ce dispositif, la reconnaissance des acteur/trices de terrain et les différents niveaux d'intervention, la question des actions concrètes de lutte contre les discriminations et d'égalité filles/garçons, relever et partager les échecs et les réussites.

Trois propositions sont faites à l'issue de cet échange :

La mise en cohérence dans le schéma départemental jeunesse entre :

- L'appel à projet explicite lutte contre les discriminations/égalité filles-garçons.
- L'accompagnement des porteurs de projets sur le territoire (mise en réseau, réponse à appel à projet, mutualisation etc.)
- La formations des acteur/trices sur les questions des stéréotypes/préjugés, prévoir du temps d'échanges.

2) Relevé de propositions des différents ateliers :

Atelier A :

- Définir des temporalités : le temps de l'engagement est différent de celui de la participation. L'engagement est processus lent, il faut partir des jeunes eux-mêmes pour agir sur le quotidien.
- Formation des professionnels.
- Echanges de pratiques.
- Complémentarité auprès des différents publics jeunes.
- Réflexion sur les dispositifs. Travailler à des temps informels pour aller vers les jeunes qui ont des projets, prévoir du temps pour l'accompagnement de ces projets.
- Prévoir des instances locales d'échange sur les pratiques.

Atelier B

- A l'école, développer les dispositifs et les actions concrètes, développer des projets entre les écoles et les collèges, interroger la notion de collège et territoire, école et territoire.
- Travailler à l'élargissement des projets financés par le Département : associations locales, éducation populaire pour investir les collèges.
- Prendre appui sur les réussites
- Travailler avec les enseignants
- Développer des débats d'idées.
- Former sur le projet et la méthode.

Atelier C

Education populaire est un levier de promotion sociale, d'accès aux savoirs et à la culture. Il faut valoriser les projets associatifs.

- Reconnaître le pouvoir d'agir.
- Développer des démarches de co-construction, d'audace et de transgression.
- Les appels à projet sont limités dans la durée ce qui interroge la mobilisation et la durée des projets menés avec les jeunes. Il faut développer les leviers culturels pour favoriser la participation des jeunes.
- Co-construction entre institutions et associations d'éducation populaire, prévoir des temps d'échanges.
- Sensibiliser et former les élu/es.
- Il faut un accompagnement auprès des associations qui se trouvent mises en concurrence par le cadre réglementaire. Aller du fonctionnement au projet.
- Se retrouver autour des valeurs partagées : Laïcité et République.

Atelier D :

- Exemplarité de l'institution départementale dans son recrutement et son fonctionnement.
- Incrire la lutte contre les discriminations et l'égalité dans les appels à projet.
- Valoriser les acteurs dans une logique de co-construction des projets.
- Prévoir des temps de formation reconnus et financés, inter structures et institutions.
- Accompagner les structures dans les réponses à appel à projet.

Exemples de traitement de données :

Actions collèges

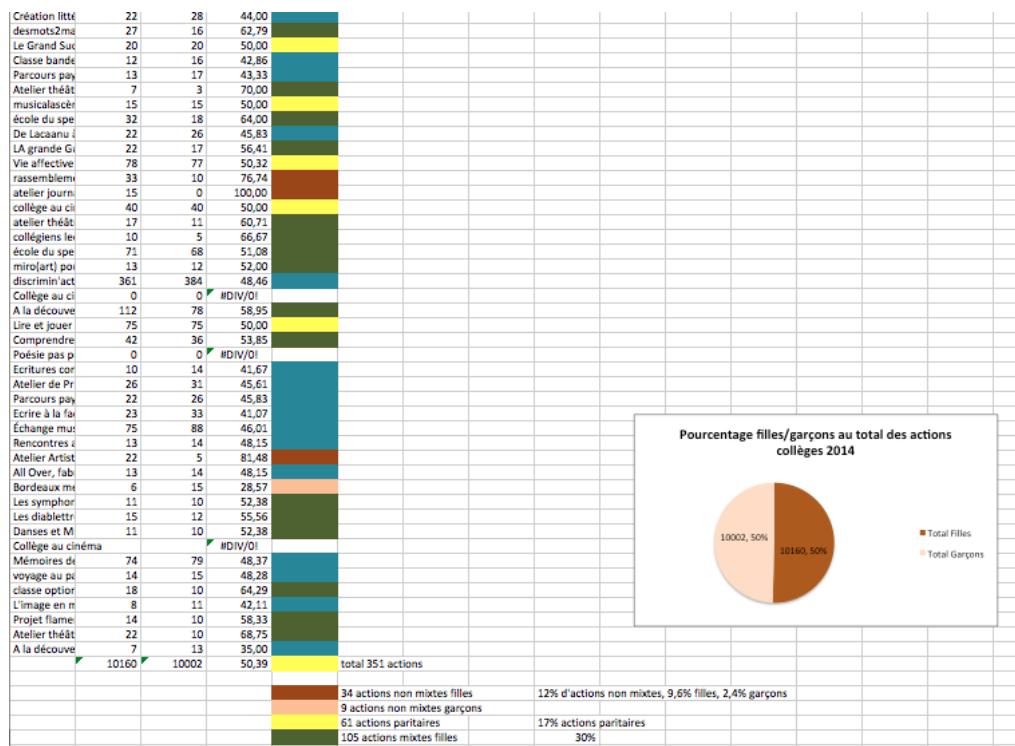


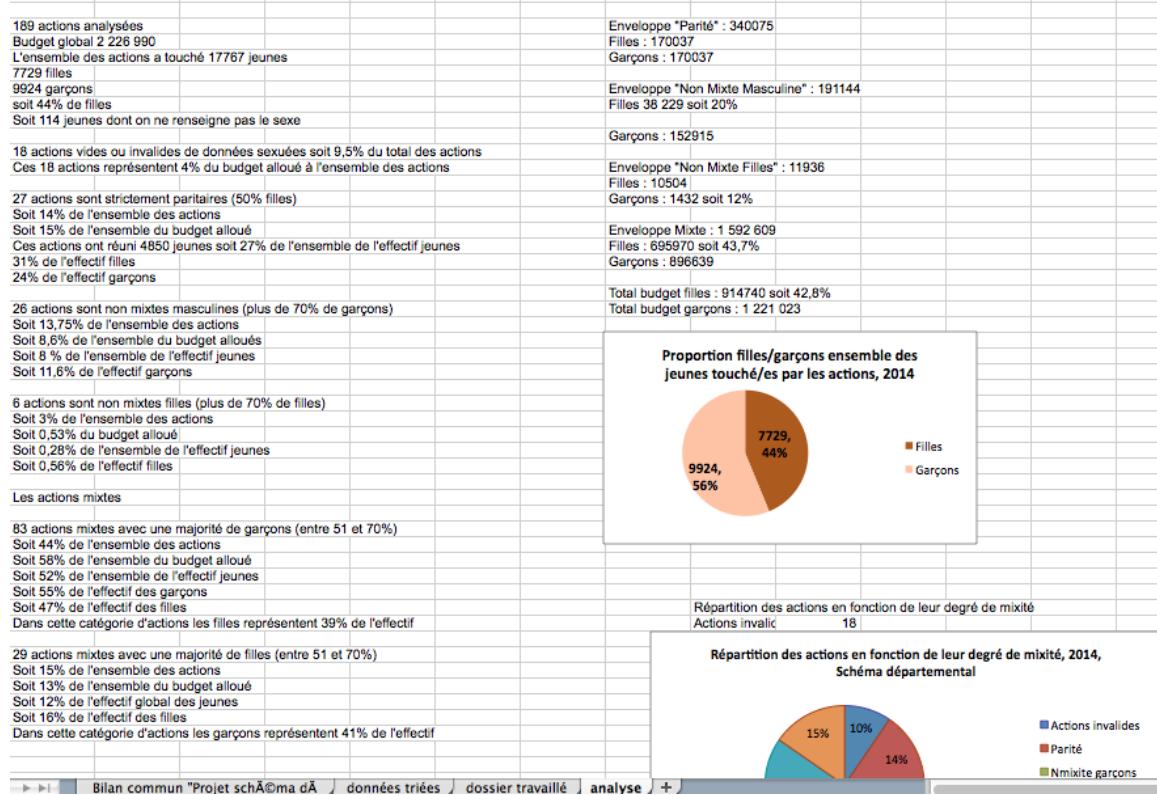
Schéma départemental Jeunesse :

Dossier de base :

Dossier données triées :

Veuillez ra...	Quels obs...	Votre proj...	Veuillez pr...	Veuillez pr...	Veuillez pr...	Combien de... jeunes le...	Combien de... jeunes le...	Combien de... jeunes le...	Veuillez pr...	Pourcenta...
iyant	aucun	Non				11	1	12	2765	91,67
à travers un é	aucun de blog	Non				6	17	23	4230	26,09
Le projet vise l...	toujours la dif	Non				50	30	80	19183	62,50
à partir des réponses de jeu	Non					16	24	40	9000	40,00
Le projet portait sur un dépa	Non					0	0	0	3808,7	
adre de son	Non					10	10	20	20077,17	50,00
Le projet cons	Nous avons d	Non				160	180	340	6156,73	47,06
l'actualité nat	notre groupe	Non				7	4	11	3978	63,64
l'offre culturel	Aucun	Oui	19	9	10	60	33	93	18239	64,52
Urban passion	Diférents deg	Non				120	130	250	11250	48,00
travail autour	Changement	Oui	0	0	0	72	48	120	4857,68	60,00
Il Permettre une approche d	Non					3	2	5	4294	60,00
ors de										
éjours et	la mobilisation	Non				25	25	50	4198,05	50,00
Le projet s'appuie sur une m	Non					50	90	140	24301	35,71
Accompagnement de struct	Non					100	120	220	25220	45,45
à point jeunes la seule probl	Non					75	120	195	10659	38,46
Le projet a pc La recherche	Oui	0	0	0	0	19	34	53	3592,49	35,85
association Du fait d un é	Non					70	80	150	8922	46,67
Mise en place d'un atelie	d	Non				17	23	40	9000	42,50
l'idée vient de la recherche	Oui	0	0	0	0	10	11	21	4421	47,62
unesse de	La mobilisatio	Non				250	250	500	5878,28	50,00
es départs en séjour sont u	Non					0	0	0	4173,75	
Vous avons r	Pas d'obstac	Non				8	5	3	5457,21	
Depuis plusie	il est parfois d	Non				83	117	200	16093	41,50
unesse des	Non					89	89	178	2775,34	50,00
a Semaine d - lourdeur des	Oui	45	25	20	302	304	666	18785	45,35	
Un séjour de s	Aucun, tout s'	Non				7	11	18	5810	38,89
uite à un pro	De nombreux	Non				40	45	85	12585,63	47,06
l'un séjour	-mobilisation	Non				4	10	16	7797,76	25,00
réalisation d'un séjour sport	Non					5	2	7	2390,29	71,43
es départs en séjour sont u	Non					0	0	0	2952,78	
à MJC CL2V Les freins à l	Non					3	4	7	5356	42,86
l'utilisation massive d'Intern	Non					3	4	7	1614	42,86
aire participe pas d'obstacle	Non					10	60	70	1956,68	14,29
Un petit group	L'obstacle prie	Non				6	4	10	2751,8	60,00
Un projet culti	Le groupe d'a	Non				0	0	0	7066	
ette démarch	RAS	Non				70	125	195	3482	35,90
Le projet «										
Être jeune à	Le seul obstac	Oui	8	4	4	38	38	76	12829	50,00
accueil										
spécifique	Non					60	60	120	0	50,00
Le dispositif P	Pas d'obstac	Non				35	50	85	2945,01	41,18

Analyse :



Bilan Régional des Missions Locales :

Le réseau en chiffres et en action - 2014

Sommaire

Le réseau en chiffres et en action – 2014

I.	UNE AUGMENTATION CONTINUE DU NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS.....	4
II.	DE LA SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE A L'ARRIVÉE EN MISSION LOCALE.....	5
1.	Parcours scolaire des jeunes accueillis.....	5
2.	Niveau scolaire des jeunes à l'arrivée en mission locale.....	6
3.	Niveau validé des jeunes à l'arrivée en mission locale.....	7
4.	Orientation des jeunes vers les missions locales.....	8
5.	Délais entre la sortie du système scolaire et l'arrivée à la Mission Locale.....	9
6.	Situation des jeunes à l'arrivée en mission locale.....	10
7.	L'allongement des parcours d'insertion.....	11
III.	L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL.....	12
1.	Entretiens et propositions.....	12
2.	Ingénierie et animation territoriale.....	13
3.	Situation de famille et ressources des jeunes à l'arrivée en mission locale.....	13
4.	Mobilisation des aides financières.....	14
5.	L'aide à la mobilité, un préalable nécessaire pour l'emploi et la formation.....	15
6.	La santé des jeunes, un frein important dans les parcours d'insertion.....	16
7.	Logement et accès à l'autonomie.....	17
IV.	L'ACCÈS À LA FORMATION.....	18
1.	L'accès à la formation.....	18
2.	Zoom sur les entrées sur le Programme Régional de Formation en 2014.....	20
V.	L'ACCÈS À L'EMPLOI.....	22
1.	La relation avec les employeurs.....	22
2.	Nature et évolution des contrats de travail.....	22
3.	Les métiers exercés par les jeunes.....	26
4.	L'accès à l'alternance.....	29
	ANNEXES CHIFFRES CLES 2014.....	31
	Sommaire des annexes	

Relevé de contenu des actions non mixtes masculines, non mixtes féminines et paritaires dans le cadre du Schéma Départemental Jeunesse.

Le contenu des activités « garçons ». 28 actions

- à travers un échange rural urbain des jeunes de BRUGES et de LABOUHEYRE effectuent des chantiers autour de la vie locale (construction d'un parcours santé et nettoyage de l'environnement)
- Organisation d'un séjour par et pour les jeunes.
Les jeunes ont mis en place des actions d'auto-financement et ont participé à la construction de ce séjour (budget, réservation, programmation, fonctionnement,...)
- Faire participer des jeunes issus de communes différentes à des activités proposées par une structure à tour de rôle. Cela à pour objectif de faire se rencontrer des jeunes provenant de milieux sociaux différents et de partager des échanges lors de la pratique d'une activité ludique. Les professionnels profitent également de l'occasion pour eux aussi échanger.
- Le projet a consisté, à proposer, via des loisirs actifs et éducatifs, des supports de socialisation et d'insertion sociale à la jeunesse du Vallon de l'Artolie, à travers la rénovation et la conservation du patrimoine architectural et environnemental,
- Ce projet concerne un public bien spécifique les 10/12 ans. En effet les enfants de 10/11 ans ne fréquentent plus l'ALSH, mais ils sont encore trop jeunes pour pouvoir bénéficier des activités proposées par le PRJ. Partant de ce constat nous avons réfléchi au projet pouvant réunir les deux publics. L'objectif étant de pouvoir suivre ces jeunes lors de ce passage entre les deux structures.
- Offrir aux 15/17 ans la possibilité d'acquérir une 1ère expérience professionnelle, de les impliquer dans la commune et de les responsabiliser sur la protection de l'environnement.
- Le Point Jeunes a rencontré des difficultés pour renouveler son public. L'équipe qui a pris la suite de la gestion de la structure a réfléchi à l'idée de proposer pour un nouveau public des activités dites à "sensations". L'objectif étant de faire venir des jeunes sur le PRJ, et de les solliciter ensuite dans la mise en place de projets.
- Mise en place d'un projet d'ateliers de découverte et/ou de perfectionnement au surf, dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut national des Jeunes Sourds de Gradignan,
- L'Eycho de la Forêt, antenne socioculturelle du centre social l'Eycho, accompagne un groupe de 7 jeunes de 12 à 17 ans souhaitant partir en séjour "neige" sur les vacances de février. Les jeunes profitent des pistes, ainsi que de diverses activités de montagne durant la semaine. 2 heures de cours de ski seront prévues tous les jours, encadrées par l'Ecole de ski française. Tout est mis en place pour que chacun s'épanouisse et prenne sa place dans le groupe. Deux animateurs socioculturels encadrent le séjour. Le groupe est logé dans un chalet en gestion libre.
- 2 réunions sont organisées en amont avec les jeunes pour qu'ils décident collectivement de l'organisation du séjour :
 - choix des activités (ski, balades, jeux de société, temps libre...)

- organisation du fonctionnement et des tâches collectives
 - élaboration des menus
 - discussion sur les règles collectives (heures de lever et de coucher, gestion des portables...)
- Associer les jeunes à l'organisation de leurs loisirs, privilégier les modes de déplacements doux et mutualiser les énergies sur un même projet visant à mieux connaître l'environnement proche et s'y investir.
 - Ce projet multimédia s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans fréquentant le centre de Loisirs le mercredi. Il s'inscrit dans le prolongement de notre projet pédagogique qui est de permettre à l'enfant d'exercer son libre-arbitre et de devenir citoyen à travers ses choix et ses décisions dans le cadre de projets individuel ou collectifs.
 - L'objectif était de réaliser un court métrage muet, et de le présenter et de le doubler en direct lors d'un festival de la commune du Barp.
 - Investir un nouveau lieu pour la période estivale 2014 par :
 - un atelier Graff
 - un atelier réfection de mobilier
 - un atelier vidéo
 - L'objectif était de proposer aux jeunes qui fréquentent la structure un accès au musée et à la culture au sens large du terme en ajoutant un aspect ludique en incorporant une activité dite plus de "consommation".
 - Le projet consiste à faire découvrir par la pratique artistique et les rencontres avec des artistes danseurs et théâtre aux jeunes des quartiers défavorisés de Cenon, Palmer, La Marègue. Certaines activités sont déjà sollicitées ou « testées » avec succès lors de notre « printemps de la poésie » (danse et théâtre).
 - Dans un désir d'échange de partage et de communication, nous voulions développer et favoriser les échanges inter-sturcures (Prij, Pij) des villes voisines autour de manifestations sportives.
 - Le but est de proposer des ateliers de découverte dans les domaines de l'environnement et de sensibiliser les enfants aux cycles de vie du monde végétal et animal en lien avec les saisons à travers des exemples concrets. Afin de mettre en relief ces notions chez l'enfant l'idée de la création d'une ferme et d'un potager pédagogique est née.
 - Ce projet permettra de développer les passerelles entre les différents modes d'accueil. En effet, les jeunes pourront s'engager dans le projet de la ferme pédagogique durant le TAP, ainsi que sur les mercredis et les vacances scolaires.
 - Le projet « liberté vélo » consiste à amener les jeunes à privilégier la pratique du vélo en toute sécurité lors des déplacements quotidiens en milieu urbain. Ce projet vise également à une prise de conscience collective sur les dangers de la route pour les deux roues. En parallèle, les jeunes doivent développer un esprit citoyen, d'entraide et de solidarité au sein du groupe ainsi qu'avec les autres usagers de la route.

Les objectifs sont :

- Initier à la découverte du territoire girondin dans sa diversité (respect et protection du patrimoine, de l'environnement...) ainsi qu'à un mode de déplacement écologique afin de développer des réflexes comportementaux et une démarche éco-citoyenne.

- Développer la notion de responsabilité et la prise de conscience du risque.
- Sensibiliser à la sécurité routière, au respect des règles du code de la route et au «savoir-rouler».
- Pérenniser ce projet et reprendre les randonnées, exemples entre Bordeaux/Lacanau et les séjours itinérants (bassin d'Arcachon).
- « Ouvrir » ce projet aux familles sur quelques sorties inter-générations.
- Organisation de conférences, de projections vidéo,
 - d'ateliers d'initiation et de découverte sur l'astronomie à l'aide d'outils pédagogiques adaptés (12 par an)
 - de soirées "découverte du ciel" (une quinzaine par an)
- Accompagnement d'un groupe de jeunes dans la pratique de la vidéo, radio, street art: utilisation des outils, tournage d'un film, implication des habitants.
- N étant pas agréée ALSH, le projet cible particulièrement un public jeunes de plus de 16 ans issus du quartier prioritaire. il répond à des attentes liées à des situations parfois conflictuelles dans le quartier.
- Fabrication d'un billard par quelques jeunes de la structure.
- Depuis la réalisation de l'extension des locaux de l'école de musique et de danse, "rapatrier" l'atelier danse hip hop de l'ABC à cet endroit. En effet, depuis son ouverture fin 2013, cet espace, le pôle danse et musique, accueille toutes les pratiques danse de la commune. Celles de l'école municipale (classique et contemporain) mais aussi de diverses assos. L'idée étant de mêler les différents publics et disciplines.
- Un chantier citoyen consiste en un échange de bons procédés. Des jeunes ou jeunes adultes (14/25 ans) donnent de leur temps pour servir la collectivité et en échange, ils bénéficient de réductions ou de gratuité sur des activités ludiques. En juillet 2013, neuf jeunes avaient repeint et préparé un espace exposition dans l'Espace Georges Brassens (qui depuis accueille régulièrement des expositions tout au long de l'année).
- Ce projet s'adresse aux jeunes désireux d'écrire des chansons, créer des musiques, et enregistrer. Ce travail permet par la suite de travailler sur la diffusion au travers de la réalisation de clips vidéo et d'organisation de concerts. Les jeunes gravitant autour des artistes en herbe peuvent ainsi participer activement à différents niveaux du projet
- Du 7 au 11 juillet, 16 jeunes ont pu découvrir la montagne. Les jeunes se sont rencontrés sur la structure et ont travaillé sur le projet. Ils ont ainsi mis en place, avec l'aide de l'animatrice, un programme d'activités varié. Ils ont fait du VTT, des randonnées durant lesquelles ils ont pu découvrir la faune et la flore propre au massif. ils ont partagé des visites de Miellerie, de cave d'affinage...

Les adolescents étaient logés dans un centre de vacances. ils y ont vécu des moments de partage avec les autres résidents souvent des familles ou des personnes âgées.

Durant le séjour, ils se sont engagés à participer à la réalisation des tâches ménagères (mise en place des repas, nettoyages vaisselles, sanitaires) et cela avec la participation des autres résidents.

Le contenu des « projets » filles. 6 actions

- Les jeunes ayant participé à l'édition 2013, ont souhaité partager avec d'autres jeunes leurs expériences par le biais du mini film réalisé en 2013. Cette année, c'est avec un nouveau groupe que nous avons participé à l'aventure 'Francofolies'. 6 réunions ont été programmées afin de définir les activités, les rencontres avec les professionnels du festival, organisateurs, bénévoles, artistes. Nous avons aussi défini aussi avec les jeunes à quels concerts ils souhaitaient voir, les visites et rencontres avec deux structures locales afin de s'immerger de l'univers musical. Pendant le séjour (3 jours / 2 nuits) 2 animateurs diplômés, 2 minibus pour le transport et 12 jeunes inscrits. Le groupe était en Pension complète à l'Auberge de Jeunesse de La Rochelle. Ils ont profité des Concerts, rencontres, interviews, de temps libre et découvertes... Une discussion bilan avec les participants a permis de dégager des perspectives pour 2015.
- Réalisation d'un séjour sportif au travers d'un engagement régulier des jeunes sur différentes manifestations et temps de concertation. Découverte du milieu associatif et des fonctions de dirigeants.
- Le projet avait pour fil rouge "La seconde guerre mondiale". Je voulais réfléchir avec les jeunes sur la question des liens fraternels dans un contexte perturbé par les conflits. Question sur l'amitié et famille, autant de lieux qui sont porteurs de joie mais aussi de peines et de désillusions. ASSOCIER LES FAMILLES ET LES JEUNES SUR UN PROJET COMMUN. Ecrire et mettre en scène une pièce de théâtre. Deux étapes: des cours de théâtre pour les jeunes et les familles, puis l'écriture de la pièce et des séances de répétitions communes en vue d'un spectacle.
- Le projet porte sur l'accompagnement de jeunes adolescentes éloignées de la pratique sportive de loisirs, à s'initier à différentes activités, découvrir les offres du territoire, organiser un séjours découverte et s'inscrire dans une pratique durable en s'appuyant sur une dynamique de groupe accompagnées par des professionnels avec une attention portée sur la santé et l'autonomie.
- Le projet était d'écrire des scénarii et des story-boards - mise en scène tournage et montage vidéo sur des ateliers hebdomadaires le vendredi de 18 h 30 à 20 h.
- Cette action vise à sensibiliser tous les publics à l'identification et à la lutte de toutes les discriminations tout en accompagnant un groupe de jeunes dans la co-construction d'un projet culturel.

Les projets paritaires : 27 actions.

- Dans le cadre de son projet éducatif, l'association ALEJ a proposée au public de l'espace jeunes de s'engager dans un projet collectif pour l'année 2014.
- Lors de séjours et activités, nous avons constaté de nombreux comportements individualistes de la part des jeunes : difficultés au partage, manque de tolérance,

Relations humaines tronquées par l'hyper-connexion aux nouvelles technologies.

Malgré ce constat, les jeunes savent se montrer curieux de la situation mondiale et font preuve d'empathie vis à vis des populations en difficulté. A partir de ces observations empiriques recoupées par les travaux issus des sciences humaines et sociales, nous avons entamé un travail d'ouverture culturelle avec les objectifs suivants:

I/ Favoriser la rencontre de l'autre, d'une autre culture

1° Prendre conscience de la différence de l'autre et apprendre à la respecter

2° Permettre aux jeunes de faire évoluer leurs représentations

II/ Valoriser les jeunes au travers d'actions solidaires

1° Susciter l'envie de se rendre utile au travers d'un ouvrage commun

2° Acquérir d'autres expériences d'actions solidaires avant le départ au niveau local

III/ Permettre aux jeunes d'être acteurs et au cœur du projet

1° Les choix autour des orientations du projet seront pris dans des instances de décisions collégiales

2° En valorisant leurs expériences et témoignages autour de restitutions (sous différentes formes), et dans des lieux fréquentés par les jeunes tels que les collèges, Lycées, PAJ, manifestations Jeunesse...

Pour les satisfaire, il nous a semblé intéressant de permettre aux jeunes de se rendre en un lieu complètement différent du quotidien afin de « bousculer » leurs idées reçues.

Le projet est auto construit avec le groupe, cela veut dire qu'il avance en fonction des motivations et volontés des jeunes. Cependant, afin d'avoir une trame et une organisation minimale les animateurs se sont projetés au travers d'un échéancier. Le rôle des animateurs est de les accompagner dans le projet en ouvrant au maximum le champ des possibles tout en bornant les limites du projet entre le réalisable et le non réalisable. Dans un premier temps, le groupe se rencontrera une fois tous les 15 jours pour le démarrage du projet et une fois par mois jusqu'à la rentrée 2014. ? 8 Novembre ? nous avons organisé un repas partagé avec tous les jeunes concernés afin qu'ils puissent faire connaissances et exprimer leurs envies, ? 16 Novembre ? Nous les avons accompagnés à la journée Internationale de la jeunesse et de la solidarité afin qu'ils puissent rencontrer des jeunes qui ont déjà construit ce type de projet, pour alors prendre conscience des difficultés et des possibilités, ? 22 Novembre ?rencontre avec une association « BIGA BEOGO » qui a l'habitude de ce genre de projet et qui pourra répondre à leurs questions ? 6 décembre ? ? Temps pour solidariser le groupe et discussion autour de la forme du projet, quelle expérience souhaitent-ils connaître. Rapport entre le réalisable ou le non réalisable ? 20 décembre ? Retour la forme du projet et prise de décision : nous partirons avec l'association « BIGA BEOGO » au Burkina Faso qui gère un orphelinat. Création d'un moyen de communication inter groupe : page « facebook » ? 10 janvier ? Réflexions sur le cadre, les règles inhérentes au bon fonctionnement du groupe ? 28 février ? Rencontre avec l'association « BIGA BEOGO » ? Prochaines échéances à travailler : autofinancement, budget prévisionnel, demandes de subventions, rencontre individuelle avec les parents et collective plus tard, contacts avec des jeunes de Lyon

- récemment rentrés, contacts avec les personnes différentes localement, travail autour de l'élaboration de menu avec budget et denrées locales...
- Le service jeunesse de la ville de Bègles rassemble des jeunes de toute la commune qui souhaitent s'engager dans le développement de leur territoire. Ces instances collectives sont habitées d'une démarche de citoyenneté et de démocratie participative qui permet aux jeunes d'intervenir sur les choix qui les concernent. La démarche y est ascendante c'est à dire qu'elle favorise les actions qui émergent du territoire dans ce que les spécialistes appellent l'empowerment. Ces comités font le choix de travailler les questions de solidarité avec les associations bégaliennes en organisant par exemple des bourses aux vêtements et reversent les gains ou mettent en place des évènements festifs qui œuvrent au développement du lien social sur les quartiers. Cette dynamique impacte directement le projet du service puisque les animateurs sont alors des facilitateurs d'action et accompagnent les projets de leurs conceptions à leurs réalisations.
 - Les acteurs jeunesse des territoires du nord de la ville de Bordeaux travaillent en partenariat autour d'une manifestation pour des jeunes depuis 2013 ; le cœur du projet repose sur une dimension participative et de rencontre : « Jeunesse en Nord ».
 - Le projet « Etre jeune à Coutras » a pour objet de susciter et développer l'expression, la participation des jeunes tout en favorisant la découverte et le partage. Ce projet se décline en cinq actions majeures :
 - Le Conseil Municipal des Jeunes de Coutras (CMEJ)
 - Les mini-camps
 - Les projets intergénérationnels
 - La découverte culturelle
 - La prévention routière : projet vélo
 Ces cinq actions sont conçues en collaboration avec les jeunes, les animateurs et différents partenaires locaux.
 - Accueil spécifique destiné aux adolescents, chaque jour des vacances. Dispositif qui permet de faire des activités, sorties, séjours, mais aussi une organisation qui apprend à "Vivre ensemble".
 - Projet d'échange artistique entre le JOSEM (Jeune Orchestre Symphonique de l'Entre-deux-Mers) et les orchestres de la région de Cuernavaca (Mexique). Phase 1 : Organisation du séjour et récolte de fonds, par les jeunes, de septembre 2013 à juillet 2014 (organisation de concerts de soutien au projet notamment)
 - Phase 2 : Séjour artistique au Mexique du 18 au 31 août 2014
 - Phase 3 : Retour en images et en dialogues autour du projet, par les jeunes, en Gironde au printemps 2015.
 - 1/ Une pratique artistique qui s'inscrit dans la durée, encadrée conjointement par un animateur et un artiste. Permettre à nos adhérents d'accéder à des activités culturelles et contemporaines variées pour exploiter leur force de créativité. Trois ateliers : Danse urbaine en partenariat avec l'Association « Aktuel Feeling » ; compositions et créations chorégraphiques.
 - Musique assistée par ordinateur avec l'association « Herty Prod » ; un atelier qui propose aux adolescents des outils pour changer leur regard sur l'écrit, reprendre confiance en soi et s'approprier la langue. Théâtre d'improvisation en partenariat avec l'Association « Cie du Sursaut »

Favoriser l'accès aux arts vivants « Spectacles, concerts via TNBA, Le Rocher de Palmer, MC2A.. »

- Le séjour festival et arts de la rue, est organisé en amont d'une manifestation culturelle du territoire, le festival Rue et Vous à Rions. La finalité est de permettre aux jeunes une ouverture sur le monde artistique et culturel ainsi qu'une implication dans la construction d'un festival.
- Le projet de l'espace jeunes vise à accueillir et accompagner ces publics tout au long de leur parcours citoyen jusqu'à l'entrée dans la vie active. Il a pour objectif d'apporter davantage de cohérence et de formaliser les interventions du Bureau Information Jeunesse, du point cyb et du lokal.

Action 1 : urban session

Action 2 : Projet club LOL

Action 3 : Univers JHR

Action 4 : ateliers de prévention multimédias

Action 5 : ateliers de libre expression

- Il s'agissait de la mise en place et de l'organisation d'une journée festive sur la plaine où est implanté le centre social. Cette manifestation s'adressait à toutes les tranches d'âges et aux familles, mais visait avant tout à impliquer et à mettre en valeurs les enfants de 6 à 17 ans qui fréquentent l'ALSH durant l'année. Elle est une vitrine pour montrer, expliquer ce qui se passe au centre durant l'année scolaire. Elle correspond à une recherche de transversalité. C'est "le" temps fort du centre. Cette année, la journée fût afro-caraïbienne. Elle commença à 14h, avec des animations dansantes participatives avec les associations locales, des structures gonflables, des jeux surdimensionnés, une ferme pédagogique, un tournois de beach-volley... Une grande exposition sur l'univers du graff' a également été présentée (travail réalisé durant l'année sur le projet "habille ton quartier"). Chaque atelier s'est impliqué pour montrer ses réalisations, proposer une animation. L'atelier cuisine par exemple, a préparé un apéritif agrémenté de petits fours, l'atelier parents-enfants a proposé gracieusement le goûter. L'association "la Marelle" a géré l'animation pour les 3 à 6 ans à partir de 16h. Puis, les enfants et ados, mais également les ateliers couture et Zumba ont proposé un spectacle, ouvert par un défilé, alliant danse ragga, percussions, théâtre... Pour les nombreuses familles présentent ainsi que les autres usagers du centre. A l'issue, un repas partagé s'est organisé sur la terrasse. Un groupe de musique antillais a continué à animer la soirée dans la convivialité...
- Mise en place d'une semaine en camp à Bombannes à la découverte de notre littoral girondin à travers des activités de pleine nature, une sensibilisation au respect de l'environnement à l'aide d'actions éco-citoyenne (tri de nos déchets, déplacements en vélo) et enfin une sensibilisation à l'érosion de notre côte atlantique et à la découverte de notre milieu naturel.
- Face à l'urgence de la crise écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, croissance de la pollution mondiale, catastrophes naturelles et industrielles...) le développement durable est une réponse de tous les acteurs économiques, culturels et sociaux du développement. Le développement durable se veut un processus de développement qui concilie écologique, économique et social, il établit un cercle synergique entre ces trois pôles. Il est respectueux des ressources

naturelles et de l'écosystème, support de vie sur Terre, qui garantit l'efficacité économique. Un concept que l'on résume aujourd'hui d'une simple phrase : "un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". C'est pourquoi, le PAJ des Terres Neuves souhaitait mettre en place des actions de sensibilisation autour de cette thématique par le biais d'ateliers éphémères.

Les actions mises en place :

- Stages (meubles en carton, ateliers customisation meubles et vêtement, fabrication d'objets à partir de matériaux de récupération)
 - Atelier réparations de vélo
 - Services d'échanges et de savoir, mise en relation des compétences des uns et des autres
 - Epicerie solidaire éphémère
 - Jardins potagers sur les toits
 - Fabrication d-hôtel à insectes...
- Le projet avait pour but de proposer aux jeunes du territoire la découverte du théâtre moderne et du spectacle en général.
Nous voulions donner à ces adolescents la possibilité de visiter les coulisses d'une salle de spectacle.
L'équipe pédagogique souhaitait faire émerger une réflexion et de la curiosité pour cet univers, afin que les jeunes puissent passer de l'état de spectateur à celui d'acteur.
- Les étapes souhaitées étaient les suivantes :
- 1°) être spectateur et voir différents styles de spectacles
 - 2°) être acteur et mener un projet de court métrage, pouvant être proposé lors d'un festival girondin.
- L'objectif principal est de permettre aux jeunes d'approcher la pratique musicale de façon complémentaire à la pratique instrumentale et d'être l'acteur d'un projet artistique et culturel concret.
« La création d'un spectacle musical » et de le présenter :
Au collège Jean Verdier d'Audenge.
A la fête de la jeunesse d'Audenge en juin.
A la fête des collégiens 2014.
A la fête de la musique 2014.
Au forum des associations d'Audenge septembre 2014.
Au noël des enfants du personnel communal.
- Accueil spécifique destiné aux adolescents, chaque jour des vacances.
Dispositif qui permet de faire des activités, sorties, séjours, mais aussi une organisation qui apprend à "Vivre ensemble"
- Afin de développer l'éducation à la citoyenneté des collégiens et de créer une dynamique territoriale, le collège public de Monségur a mis en place l'option classe jazz il y a une quinzaine d'année. L'association Anim'Actions en partenariat avec l'association Passerelle et le collège de Monségur ont initié un projet de film autour de la vie des classes jazz réalisé par un groupe de collégiens. En amenant des outils semi-professionnels et un cadre technique dans ce collège en zone rurale, Anim'actions favorise l'égal accès la culture tout en stimulant une coopération inter-associative dans une démarche d'éducation populaire

- Les jeunes de la commune d'Yvrac ainsi que ceux de la commune d'Izon ce sont réunis afin de créer un séjour à l'étranger dans le but de découvrir une autre culture.
- Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune du Bouscat a fait appel aux associations pour réaliser des ateliers pendant les Temps d'Activités Périscolaires appelés Le Temps Éducatif Municipal (TEM).
- Dans le cadre d'un PEDT élaboré par la ville, nous nous sommes positionnés sur différents cycles tout au long de l'année en respectant 5 thèmes: Sport, Art et Culture,Citoyenneté/Développement Durable, Prévention, Découverte. Nous avons choisi d'intervenir auprès des classes de CM2 en priorité afin de rester cohérent avec nos activités et nos objectifs de notre propre projet pédagogique concernant habituellement le public des 10 - 17ans.

Ces ateliers sont pour nous l'occasion de créer une passerelle avec notre public majoritairement formé de collégiens. Chaque cycle a été pensé comme un projet ayant chacun ses objectifs et sa démarche pédagogique même s'il répond à des objectifs généraux. Une attention particulière est portée au respect des rythmes de vie des enfants et à la nécessité de préserver les transitions entre les temps scolaires et les temps périscolaires.

- Organisation de matchs d'improvisation et de sorties culturelles répondant aux attentes des jeunes que nous accueillons en lieu et place d'ateliers théâtre plus classique et moins motivant pour les jeunes de l'ESAAC, du moins c'est ainsi que c'était exprimé.
- Dans le cadre de l'action jeunesse 11-25 ans, il s'agit au travers de l'ALSH de permettre l'accès à la culture pour tous en proposant une pratique artistique innovante: le street'art. Nous avons proposé aux jeunes de repenser la décoration de différents lieux dédiés à la jeunesse.

Notre projet pour l'année 2014 avait comme objectif principal l'ouverture de la structure jeunesse et donc des jeunes sur le monde. Pour cela, nous avons décliné notre projet en différents sous projets allant à la rencontre de plusieurs populations :

- Les séniors : Le projet « C pa sorcié »
- Les gens dans le besoin : Projet « Banque Alimentaire »
- L'Europe : Projet « Le joli mois de l'Europe »
- D'autres jeunes : Projet « Chantier littoral » avec la structure jeunesse de Chorges dans les Hautes Alpes.
- Les autres : A travers les soirées Fest Food, les relations filles/garçons, parents/ados ont été abordées
- Ce projet s'inscrit dans le cadre des temps d'activités périscolaires (suite à la réforme des rythmes scolaires). Il s'adresse à un public âgés de 9 à 10 ans scolarisé en CM1/CM2 (10 à 14 enfants) fréquentant les écoles élémentaires dans le cadre du dispositif « passerelle » entre l'ALSH de la ville et celui de l'ABC.

Le projet se déroule durant l'année scolaire 2014/2015. Il s'organise sous la forme de cycles entre chaque périodes de vacances scolaires (entre 5 et 7 séances suivant les périodes) permettant ainsi à différents groupes de participer au projet.

Les enfants peuvent ainsi réaliser un court métrage d'animation, à base de personnages réalisés en pâte à modeler, en playmobil ou légos et avec des décors réalisés en carton, aluminium, peinture...

Des outils pédagogiques sont mis en place afin d'accompagner au mieux les enfants dans l'écriture de l'histoire et dans sa réalisation, tâche difficile en termes d'imagination, de prises de décision collectives, d'organisation des idées.

Aussi, la réalisation d'un mini story-board et d'un découpage technique a été prévu : Il s'agit d'un outil permettant la description simple et concise des lieux, personnages, et de l'histoire articulée en une introduction, un ou plusieurs chapitres, une conclusion.

Ce projet est aussi très important dans la découverte que les enfants font de l'ABC, à travers les animateurs (présentation de l'ALSH de l'ABC qu'ils seront amenés à fréquenter à la fin de leur cursus primaire). C'est ainsi que cette "passerelle" leur permet une meilleur intégration vers un nouveau dispositif dans lequel ils arrivent.

- C'était un projet pour embellir notre bâtiment annexe où se trouve le local jeunes, mais aussi le dojo pour les activités sportives et la salle de danse où se produisent de nombreux ateliers. Les jeunes ont pu s'exprimer autour de l'art et en l'occurrence de la peinture murale et du graff encadré par des professionnels. Ils ont pu aussi échanger avec un artiste professionnel reconnu Jean-Claude Delannoy qui a effectué une performance artistique. Les artistes ont accentué aussi le fait de respecter les œuvres artistiques et des lieux (ne pas taguer par-dessus notamment).
- Séjour destiné à 7 jeunes de 13 et 17 ans dont la plupart sont orientés par la prévention spécialisée (PRADO) ou repéré par le Centre socioculturel Danielle Mitterrand lors d'actions menées sur les quartiers prioritaires. Il leur était proposé de s'immerger pendant 4 jours dans un chantier de volontaires internationaux pour offrir leur temps, leur énergie, leur savoir-faire au service d'un projet d'intérêt général ainsi que pour découvrir la région à travers des activités de loisirs.
- Intégration de l'atelier danse hip hop de l'ABC au sein du nouvel équipement du pôle danse et musique de la ville. Ce pôle regroupe, depuis la rentrée 2013, les cours de l'école de musique et de danse (classique et contemporain) mais également de nombreuses autres disciplines proposées par des assos. L'idée était de faire se rencontrer les différents publics et d'en sortir des projets communs
- Le séjour sur le littoral Atlantique s'est déroulé du Lundi 04 Août au Vendredi 08 Août 2014 incluant (5 jours, 4 nuits). Le groupe était composé de 12 Jeunes et de 2 animateurs.

Nous étions hébergés dans un centre de Vacances basé en bord de mer et situé dans la commune de St Georges de Didonne, le transport s'est fait à l'aide de deux Minibus de la Communauté d'Agglomération du Libournais conduit par les animateurs.

Les activités ont été choisies avec les jeunes, nous ont permis de découvrir ce qu'offre ce littoral riche en histoire, en patrimoine, en culture, en loisirs...

Les matinées étaient consacrées à la découverte du littoral, les après-midi aux activités nautiques et temps libre, les soirées découvertes, visites et temps libre.

Processus d'évaluation Expérimental de la mise en place d'un projet éducatif égalitaire à l'école du Peyrouat à Mont de Marsan. Année scolaire 2012-2013

Objectifs : Favoriser une mixité active au sein de l'école afin de lutter contre la reproduction des stéréotypes sexués, travailler à l'Égalité Filles/garçons et apaiser les « conflits ».

Echéancier :

Octobre (jusqu'aux vacances de Toussaint) : 1^{ère} phase (Observation)

Novembre à décembre (vacances de noël) : 2^{ème} phase (Intervention)

Janvier à Avril (vacances de printemps) : 3^{ème} phase (Action/Formation)

Juin (vacances d'été) : Bilan

Etapes :

1) Repérer les différents lieux et temps de vie de l'établissement et/ou de l'activité avec les jeunes.

Ex : Ecole Temps de vie : Temps de classe, Temps méridien, Temps de récréation, Temps de regroupement...

Ex : Ecole Lieux : Espace sportif au centre de la cour, préau, espaces de jeux périphériques, cantine, le rang.

2) Se poser les bonnes questions et définir les angles d'observation :

Observer la mixité/Non mixité : Les espaces « filles », les espaces « garçons », les espaces Filles/garçons, les filles et les garçons isolé-e-s.

- Les espaces mixtes sont-ils plus nombreux que les espaces non mixtes ? (autrement dit : Les espaces mélangeant-ils plus les garçons et les filles ou l'entre soi est-il privilégié ?)
- Que se passe-t-il sur le registre du vivre ensemble dans ces espaces :
Ex : espace masculin plus bruyant, plus conflictuel, favorisant l'immobilité?
Ex : Espace Mixte : plus grande mobilité
- Qu'en est-il lorsque la non mixité est perturbée ?
Ex : Une fille pénètre ou tente de pénétrer dans l'espace de jeu sportif des garçons pendant la récréation.

Les filles et les garçons jouent ils ensemble ?

S'assoient-ils ensemble ?
Mangent-ils ensemble ?
Comment s'organise la cour de récréation ?
Pratiquent-ils du sport ensemble ?
Se parlent-ils ?
Se donnent-ils la main dans le rang ?
Les garçons jouent-ils avec une fille qui se positionnerait sur un espace sportif qu'ils ont l'habitude d'occuper ?
Les filles jouent-elles avec un garçon qui souhaiterait partager leur jeu ?

- Que dire des enfants « isolés » ?
L'isolement relève-t-il d'une « non-conformité » aux normes de genre ?

Observer et être attentif aux propos de la dispute :

- Que se joue-t-il autour de la dispute notamment entre garçons.
- L'échange de propos sexistes et ou homophobes.

Comment commence une dispute ?
Est-ce une dispute entre garçons, entre filles, filles-garçons ?
Qu'est-ce et/ou qui est-ce (fille, garçon) qui déclenche ?
Quel est la teneur des propos échangés lors de « l'affrontement » (propos sexistes, homophobes ?).
Comment se fait la régulation ? Qui est puni ? Que dit-on aux enfants ?

3) Se sensibiliser déconstruire pour reconstruire :

Une journée de formation avec l'ensemble des personnels intervenants à l'école : personnel municipal de cantine, accompagnants à la scolarité, enseignants.

La formation est assurée par des intervenants qualifiés ayant déjà éprouvé les outils et la méthodologie.

4) Agir :

Avec les enfants

Avec les parents

Voir programme d'actions de l'association ALIFS.

5) Observer le changement :

Le climat de l'établissement :

Qu'en est-il des lieux repérés avant l'intervention des adultes ?

La mixité et le vivre ensemble. Reprendre l'observation.

Qu'en est-il des disputes ?

Fréquence et propos.

Qu'en est-il du temps de classe ?

Exemple de format de formation à destination des professionnel/les :

Formation sur une journée : Experte

Durée: 9h00 - 17h00

Intitulé: Journée de sensibilisation : Engager une démarche égalitaire intégrée

Public: Professionnel/les de la ville et membres associatif/ves

Nombre:

Organisateur/trice: ESB Nantes

Lieu:

Objectif: initier une réflexion sur le sujet de l'égalité femmes/hommes dans la construction des politiques publiques et des projets, proposer des pistes d'actions.

Contenu: Apporter des bases théoriques en vue d'initier une interrogation sur les pratiques et du changement à terme dans l'approche des questions d'égalité filles/garçons, femmes/hommes au sein des pratiques.

Déroulement de la journée

Matinée : 3 heures : Bases théoriques

S'entendre sur les notions de Mixité (mélange et partage), d'égalité (opérationnelle) et de genre (système basé sur les stéréotypes et la hiérarchisation). Aborder la notion de consentement individuel et collectif. Partager le diagnostic des inégalités réelles (en France en 2013) à travers les résultats de la recherche sur Mixité, égalité et genre dans les loisirs des jeunes. Exposer des résultats statistiques et mettre en lumière une expérimentation sur la cour de récréation. La présentation se termine par le partage d'une fiche méthodologique d'approche intégrée de l'égalité.

Débat.

Après-midi : 3 heures : Cas concrets.

La mise en place d'une démarche égalitaire intégrée du côté des approches alternatives.

Les marches exploratoires : une démarche nécessaire mais pas suffisante, et le travail sur l'espace public.

Echanges.



Délégation régionale
Aquitaine

SENSIBILISATION AUX QUESTIONS DE MIXITE, D'EGALITE ET DE

GENRE EN MILIEU SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

DU 3 AU 4 DÉCEMBRE 2015

CODE STAGE : 20190 - 004

Le 1er jour : 10 h 00 – 17 h 00 - Experte

La question de la mixité et du genre à l'école et en périscolaire :

- L'apprentissage de l'égalité entre les garçons et les filles : une condition nécessaire pour que les stéréotypes s'estompent.
- Une éducation basée sur le respect de l'autre sexe.
- D'autres modèles de comportement peuvent se construisent.
- La prévention des comportements et violences sexistes
- Les attitudes éducatives et les pratiques des professionnels.

Le 2ème jour : 9 h 00 – 16 h 00 - Experte

Que propose-t-on aux filles et aux garçons sur les temps périscolaires et de loisirs ?

- Le sens et l'impact de ces propositions.
- Quelles représentations du féminin et du masculin dans la mise en place d'activités ?
- Quel type d'animations peut induire des comportements stéréotypés chez les filles et les garçons ?
- Comment mettre en place des activités ludiques afin de mettre en exergue ces représentations ?
- Penser l'impact des comportements de ces stéréotypes « genrés » chez les professionnels et les enfants?
- Réfléchir sur l'impact des jeux mis en place sur les temps périscolaires et de loisirs.